

Elle était la voix américaine de la Révolution algérienne

ELAINE MOKHTEFI N'EST PLUS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8589 - DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Drones contre Riyad et Médine

Alger condamne fermement

Page 24

INTEMPÉRIES

L'ALGÉRIE EN ÉTAT D'ALERTE AVANT L'AUTOMNE



Face aux risques d'intempéries redoutés lors de la transition vers l'automne, les pouvoirs publics passent à la vitesse supérieure. Du curage intensif des réseaux d'assainissement à la sécurisation des oueds et des zones vulnérables, un dispositif d'anticipation rigoureux est déployé à travers l'ensemble des wilayas pour traquer les points noirs et garantir une réactivité immédiate en cas de fortes précipitations.

Page 6

ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE à l'écoute des partis pour lever les obstacles

Page 3

CONTRÔLE DE BAB EL-MANDEB PAR LES HOUTHIS

Le pétrole propulsé au-dessus de 100 dollars

Page 5

FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE DE TIMIMOUN

Louiza Belamri et Shawki Boukef aux commandes

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



OLYMPIADES DES MÉTIERS

Plus de 2 700 candidats aux qualifications régionales

LES QUALIFICATIONS régionales des Olympiades des métiers 2026 débuteront mardi prochain, avec la participation de 2 757 stagiaires et professionnels issus des établissements de la formation et de l'enseignement professionnels. Organisée par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, cette compétition vise à mettre en lumière les compétences des jeunes formés dans le secteur et à encourager l'innovation.
Selon Fouad Khetal, directeur des études au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, les candidats se mesureront dans plusieurs spécialités relevant de six branches professionnelles, parmi lesquelles les techniques du bâtiment, les technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que les arts du design et de la mode. Les épreuves régionales se dérouleront durant trois jours dans cinq wilayas, à savoir Sétif, Ouargla, Boumerdès, Sidi Bel Abbès et El-Bayadh. Elles permettront d'évaluer les capacités techniques et les compétences des participants dans leurs domaines respectifs, avant de retenir les meilleurs pour la phase finale. A l'issue de ces qualifications, les candidats les plus performants seront sélectionnés pour participer aux épreuves finales des Olympiades des métiers, prévues en novembre prochain. Pour le ministère, cette compétition constitue une étape importante pour valoriser les compétences acquises dans les établissements de formation professionnelle et stimuler l'esprit d'innovation chez les stagiaires et les professionnels. Elle doit également contribuer à instaurer un environnement de compétition favorisant l'amélioration de la qualité de la formation. Au-delà de la compétition, le rendez-vous entend aussi contribuer à une meilleure connaissance des métiers et des spécialités proposés par le secteur de la formation professionnelle. Il s'agit notamment de renforcer l'attractivité de ces filières auprès des jeunes et de mettre en avant les débouchés liés aux compétences techniques. Les Olympiades des métiers se veulent également un moyen de promouvoir une véritable culture de l'excellence professionnelle. Le principe défendu par les organisateurs est que la formation professionnelle ne saurait se limiter à l'acquisition de connaissances théoriques. Elle doit surtout permettre aux stagiaires de maîtriser des compétences et de savoir les mobiliser concrètement dans un environnement professionnel. La compétition offre ainsi un cadre permettant de mesurer les aptitudes techniques des participants et de distinguer les profils les plus prometteurs. L'objectif à travers ces compétitions est, selon le ministère, de détecter des talents capables de représenter l'Algérie dans des compétitions internationales, donnant ainsi une dimension supplémentaire à cette manifestation nationale.

Lynda Louifi

RÉFORME DU SECONDAIRE

Pourquoi la décision n° 20 a été annulée

Le maintien de l'enseignement de l'arabe, les contraintes liées à la généralisation de l'informatique et la suppression de la philosophie dans certaines filières figurent parmi les principales réserves soulevées autour de la décision ministérielle n°20. Pour Yazid Bouanane, chargé de communication du Conseil national autonome des directeurs des lycées (CNADL), son annulation doit être appréciée à la lumière des difficultés pédagogiques et techniques qu'aurait posées sa mise en œuvre.

Le ministère de l'Education nationale avait publié, à la fin du mois de juillet, trois textes réglementaires portant sur plusieurs aspects de l'enseignement. Si la décision n°16, relative au report du français en 4e année primaire au profit du renforcement de l'anglais, et celle n°19, portant sur l'augmentation du volume horaire de l'anglais au collège, sont maintenues, la décision n°20, consacrée à l'enseignement secondaire, a finalement été annulée après avoir suscité plusieurs réserves quant à ses conditions de mise en œuvre.
Contacté par *le Jeune Indépendant*, Yazid Bouanane, chargé de communication du CNADL, explique que l'annulation de cette décision doit être analysée au regard de son contenu mais surtout des conditions nécessaires à son application. Il estime que les réactions suscitées par le texte ont parfois été marquées par des considérations « émotionnelles et superficielles », sans un examen suffisamment approfondi de ses avantages, de ses limites et de ses implications sur le terrain.
Revenant sur les trois textes réglementaires, le responsable du CNADL rappelle que la décision n°16, relative au report de l'enseignement du français de la troisième à la quatrième année primaire, a été maintenue.
Selon lui, cette mesure s'inscrit dans les orientations visant à renforcer progressivement l'enseignement de l'anglais dans le cycle primaire, après son introduction en 2022. Il estime que le choix de limiter, dans un premier temps, l'enseignement des langues étrangères au début du cycle primaire peut notamment se justifier par les capacités psychologiques et cognitives de l'enfant à cet âge.
La décision n°19 demeure également en vigueur. Elle prévoit une augmentation du volume horaire de l'anglais au collège, accompagnée d'une réduction de celui du français. Pour M. Bouanane, cette mesure traduit la volonté de renforcer la place de l'anglais, notamment au regard de son importance dans la recherche scientifique, les nouvelles technologies, les médias, la diplomatie et l'économie.



Des difficultés pédagogiques et techniques.

PLUS DE 3 000 POSTES POUR GÉNÉRALISER L'INFORMATIQUE

C'est toutefois la décision n°20 qui a suscité l'essentiel des débats et des critiques. Parmi les principales difficultés identifiées figure la généralisation de l'enseignement de l'informatique au secondaire. Une telle mesure aurait nécessité, selon le chargé de communication du CNADL, la mobilisation de moyens humains et matériels considérables. Il évoque notamment la création de plus de 3 000 postes pédagogiques, ainsi que l'acquisition des équipements nécessaires et l'aménagement de laboratoires spécialisés.
Pour le responsable du CNADL, la mise en œuvre immédiate de cette disposition aurait donc été difficilement envisageable, compte tenu du temps nécessaire à la préparation des infrastructures, au recrutement et à la formation de l'encadrement pédagogique ainsi qu'à la mobilisation des ressources financières.
Autre point particulièrement sensible soulevé par M. Bouanane, la suppression de l'enseignement de la langue arabe dans certaines filières du secondaire, notamment les filières mathématiques et techniques.
Une telle modification aurait constitué, selon lui, une rupture avec l'organisation traditionnelle du système éducatif algérien, l'arabe étant la langue nationale et officielle du pays et la langue d'enseignement dans les différents cycles.
Le chargé de communication du CNADL relève également la réduction du volume horaire et des coefficients attribués à cette matière. Selon son analyse, les modifications prévues auraient entraîné une perte d'environ 16 heures d'enseignement par lycée, soit l'équivalent d'un poste pédagogique dans chaque établissement.

LA PHILOSOPHIE, AUTRE POINT DE CONTROVERSE

La suppression de l'enseignement de la philosophie au baccalauréat pour certaines filières scientifiques, mathématiques et techniques constitue également, selon M. Bouanane, un point majeur de désaccord. Il défend le maintien de cette discipline au regard de sa contribution au développement du raisonnement logique et de l'esprit critique chez l'élève. Il estime également que la maîtrise du langage et des concepts philosophiques participe au développement des compétences intellectuelles et linguistiques, y compris dans les disciplines scientifiques.
Hormis la décision ministérielle n°20, le représentant du CNADL appelle à inscrire toute réforme future du système éducatif dans une démarche globale, méthodique et transparente, associant les différents acteurs concernés. Pour lui, les changements ne devraient pas être dictés par des considérations idéologiques, linguistiques ou politiques, mais reposer sur une évaluation pédagogique et scientifique préalable.
Dans cette perspective, il plaide pour l'installation rapide du Conseil supérieur de l'éducation, appelé à jouer un rôle consultatif dans l'élaboration des futures orientations du secteur. Il insiste également sur la nécessité d'associer les cadres de l'Education nationale, les universitaires et les spécialistes aux différentes étapes de toute réforme. L'objectif, estime M. Bouanane, est de parvenir à une réforme construite sur des bases pédagogiques solides, tenant compte à la fois des objectifs fixés par l'Etat, des besoins des élèves et des capacités réelles du système éducatif à mettre en œuvre les changements envisagés.

Lynda Louifi

RENTRÉE SCOLAIRE A BLIDA

40 classes pour les élèves aux besoins spécifiques

LA WILAYA de Blida affectera 40 classes aux élèves aux besoins spécifiques à travers différents établissements éducatifs, au titre de l'année scolaire 2026-2027. C'est ce qu'a annoncé la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS).
Le directeur du secteur, Mohamed Bahalil, a indiqué à la presse que cette opération, destinée à renforcer les structures de prise en charge et à améliorer les conditions de scolarisation de cette catégorie d'élèves, prévoit l'ouverture de deux nouvelles classes cette année, portant leur nombre total à 40. Ces classes devraient accueillir quelque 400 élèves.
Les deux nouvelles structures seront ouvertes dans les communes de Mouzaïa, à l'ouest du chef-lieu de la wilaya, et de Blida, en complément des classes déjà existantes.
Par ailleurs, les efforts se poursuivent, en coordination avec la Direction de l'éducation, pour ouvrir des classes supplémentaires en cas de présence d'élèves sur les listes d'attente, notamment dans les parties est et ouest de la wilaya.
Cette démarche vise à répondre aux demandes enregistrées et à permettre au plus grand nombre d'élèves de bénéficier de places pédagogiques à proximité de leur lieu de résidence.
L'opération s'inscrit dans le cadre du renforcement du réseau de classes spécialisées destinées aux enfants présentant une déficience intellectuelle légère ou des troubles du spectre de l'autisme (TSA), tout en répondant à la demande croissante des parents.

T. Bouhamidi

ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE à l'écoute des partis pour lever les obstacles

A l'approche des élections locales fixées au 28 novembre prochain, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, insuffle une dynamique intense de consultations avec l'ensemble de la classe politique nationale.

Au cœur de ces tractations stratégiques figurent les leçons et les difficultés enregistrées lors des récentes législatives, notamment la question épineuse des conditions de candidature, la complexité des parrainages, les modalités de recours et les récurrents dysfonctionnements numériques. L'objectif cardinal de cette démarche est de garantir un scrutin d'une transparence irréprochable tout en restaurant durablement la confiance des citoyens dans le processus électoral et l'expression effective de leur souveraineté. Dans cette optique de dialogue permanent, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), au terme de ses pourparlers avec le président de l'ANIE, a formulé une série de propositions concrètes visant à garantir un processus électoral à la fois transparent, équitable et crédible. Selon un communiqué officiel du parti, la délégation conduite par Atmane Mazouz a mis en relief la nécessité absolue de pérenniser la concertation avec les formations politiques, d'assurer une stricte égalité entre l'ensemble des compétiteurs et de réunir les conditions idoines permettant de redonner vie à la participation civique.

Selon la même source, la délégation du RCD a présenté une note détaillée dressant un état des lieux exhaustif sur les insuffisances et les difficultés relevées lors des précédentes échéances électorales ainsi que durant les premières étapes préparatoires des prochaines élections locales. Ce document de travail aborde en profondeur les conditions de candidature, les parrainages, l'encadrement électoral, les dysfonctionnements numériques, la transparence des procédures, les recours ainsi que la neutralité impérative de l'administration. Dans la même journée, le président du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani, qui s'est également entretenu avec



Saad Arous intensifie les consultations.

Saad Arous, a qualifié sa sortie de rencontre de constructive, se déroulant dans un climat démocratique et très ouvert, par-delà les appréciations respectives de chaque camp. Cette audience fait suite à celle accordée à la délégation du Tajamou Amel El-Djazaïr (TAJ), menée par Fatima Zohra Zerouati, témoignant de la volonté de l'instance dirigeante de ratisser large.

Pour remettre les choses dans leur juste contexte, il convient de souligner que l'ANIE a officialisé, le 8 septembre 2026, les critères rigoureux d'éligibilité, la constitution des dossiers administratifs et les modalités de parrainage pour les Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW). Ces audiences s'inscrivent par conséquent dans une démarche globale d'écoute et de concertation active amorcée depuis quelques jours par l'institution.

Avant le RCD et le TAJ, Saad Arous avait déjà conféré avec les dirigeants de plusieurs formations majeures de la scène politique nationale. Cette liste non exhaustive inclut le Front de libération nationale (FLN) d'Abdelkrim Benmbarek, le Rassemblement national démocratique (RND) de Monder Bouden, le Mouvement El-Bina d'Abdelkader Bengrina, le parti El-Karama représenté par Mohamed Daoui, ainsi que le Front de la justice et du développement (FJD) et le Front El-Moustakbal de Fateh Boutbig. Ce dernier a d'ailleurs qualifié la rencontre tenue la semaine dernière avec le président de l'ANIE d'opportunité idoine pour exposer les préoccupations et les propositions concrètes de sa formation concernant la préparation de ce rendez-vous électoral de proximité.

Assurer une égalité des chances sur le terrain demeure le fil conducteur de ces rencontres, dont la finalité avouée reste l'optimisation de la confiance des citoyens et des partenaires politiques envers le système électoral. Au cours de ses différentes interventions, Saad Arous a réitéré avec insistance l'engagement indéfectible de l'Autorité à garantir un scrutin libre, intègre et transparent. Ce cycle de discussions s'articule étroitement autour des dispositions de l'ordonnance n° 21-01 portant lois organiques relatives au régime électoral, en sus de la législation en vigueur régissant l'activité et le fonctionnement des partis politiques. Les échanges touchent naturellement aux critères d'acceptation des dossiers de candidature, au suivi rigoureux des opérations de vote et à la mise en place de mécanismes stricts de contrôle du dépouillement, en vue d'assurer une égalité parfaite des chances sur le terrain pour l'ensemble des postulants.

Par ailleurs, cette démarche concertée intervient à la suite d'une importante activité institutionnelle menée par le nouveau président de l'ANIE. Saad Arous a en effet été reçu la semaine dernière par Khalida Boufedeche, présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN). Lors de cette visite de courtoisie et de travail, Mme Boufedeche avait insisté avec force sur la nécessité absolue de poursuivre et d'intensifier la coordination entre les différentes institutions constitutionnelles du pays. Parallèlement, l'ANIE a consolidé son déploiement opérationnel sur l'ensemble du territoire national en validant définitivement la liste de ses coordinateurs à travers les 1 541 communes du pays, affichant ainsi sa pleine et entière préparation technique pour le rendez-vous crucial du 28 novembre prochain, qui intervient au lendemain de la tenue des dernières élections législatives.

Il est utile de rappeler qu'lors de ces dernières élections législatives, des milliers de candidatures avaient été rejetées par l'ANIE, intervenant dans un timing particulièrement serré et parfois manifestement hors des délais de recours préalable. De nombreux partis politiques avaient vertement dénoncé cette disposition, pointant du doigt son alinéa 7 et critiquant des appréciations ou des lectures jugées arbitraires de cet article par l'administration.

Aujourd'hui, les partis politiques se trouvent en ordre de bataille pour préparer activement le scrutin local, marquant un véritable branlebas de combat généralisé. Toutes les formations s'activent sans répit sur le terrain et au sein de leurs états-majors respectifs. Concernant le Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune a, avant-hier, annoncé officiellement lors d'un meeting politique que sa formation participera pleinement aux élections locales du 28 novembre. Après le retour notable sur la scène législative des partis qui avaient un temps fait le choix de boycotter les précédentes échéances et qui sont revenus dans la compétition lors des législatives de 2026, ces formations font désormais naturellement partie intégrante de la compétition locale.

Khalil Aouir

ELLE ÉTAIT LA VOIX AMÉRICAINE DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Elaine Mokhtefi n'est plus

ALORS qu'elle s'apprêtait à célébrer à Alger sa naturalisation officielle signée cet été par le président Abdelmadjid Tebboune, la grande militante anticoloniale et intellectuelle Elaine Mokhtefi vient de s'éteindre, ce samedi 11 septembre, à New York aux Etats-Unis, à l'âge de 98 ans, laissant derrière elle l'empreinte indélébile d'une vie entière consacrée aux luttes pour la liberté et la justice à travers le monde. Née Elaine Klein le 10 décembre 1928 à New York, celle qui allait devenir l'une des figures morales les plus attachantes de la solidarité internationale avec l'Algérie s'est forgée très tôt une conscience politique intransigeante. Antiraciste et anticoloniale de la première heure, elle fait l'apprentissage de l'engagement militant dès les années d'après-guerre.

C'est en 1952, lors du défilé du Premier mai à Paris, qu'elle croise pour la première fois la route de militants syndicaux ouvriers algériens, amorçant ainsi une trajectoire de vie indissociable de la cause des peuples opprimés. Sa rencontre décisive avec les grands catalyseurs de la pensée révolutionnaire mondiale se concrétise en 1958 lors de la Conférence panafricaine des peuples d'Accra, au Ghana. Elle y lie son destin à celui de Frantz Fanon et de Mohamed Sahnoun, choisissant dès lors de mettre son énergie et ses compétences au service du Front de Libération Nationale. Établie à New York aux côtés de Mohamed Sahnoun, elle intègre en 1960 le bureau local du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne et du Front de Libération Nationale. Elle y officie sous la direction d'Abdelkader Chanderli et en étroite collaboration avec M'hamed Yazid, menant un travail diplomatique de l'ombre d'une immense portée.

Ses responsabilités dépassent rapidement le cadre strictement politique. En 1961, lorsque la santé de Frantz Fanon décline gravement et qu'il est hospitalisé à Washington, Chanderli lui confie la mission délicate de veiller sur lui.

Elaine Mokhtefi assure une présence constante auprès du grand essayiste, l'entourant de soins attentifs et épaulant sa famille, au point de prendre en charge son jeune fils Olivier, âgé de six ans alors. Cet épisode illustre la profondeur humaine d'un engagement qui ne souffrait aucune faille.

À l'indépendance de l'Algérie en 1962, elle franchit la Méditerranée pour s'installer à Alger, choisissant d'élire domicile pour douze années dans cette capitale qu'elle considérait comme le phare des luttes émancipatrices. Elle met alors ses compétences professionnelles au service des institutions de l'État naissant, œuvrant notamment comme journaliste au sein de l'agence Algérie Presse Service, où elle s'attache à couvrir avec acuité les mouvements tiers-mondistes. Son activisme trouve un point d'orgue en 1969 lors du premier Festival panafricain d'Alger. Véritable cheville ouvrière de l'événement, elle orchestre l'accueil des délégations des mouvements de libération nationale venus de toute l'Afrique, notamment du Mozambique, de l'Angola et de l'Afrique du Sud, tout en gérant avec habileté la section internationale des Black Panthers. C'est également elle qui organise l'exil clandestin d'Eldridge Cleaver en Algérie, exfiltré des États-Unis via Cuba après de folles péripéties. Au cours de ces années fastes, Elaine Mokhtefi côtoie les géants de l'histoire du XXe siècle, tissant des liens étroits avec des figures telles qu'Eldridge Cleaver, Fidel Castro, le président Houari Boumédiène, Ahmed Ben Bella, Ho Chi Minh ou encore Frantz Fanon. C'est également à cette époque qu'elle épouse l'écrivain et ancien combattant de l'Armée de Libération Nationale, Mokhtar Mokhtefi, scellant définitivement son appartenance intime à la grande famille algérienne.

Ses mémoires, parues en 2019 sous le titre «Alger, capitale de la révolution». De Fanon aux Black Panthers aux éditions La Fabrique et traduites par ses soins pour les éditions Barzakh, constituent aujourd'hui un témoignage historique inestimable sur cette décennie bouillonnante où Alger était le cœur battant de la contestation mondiale de l'ordre colonial et impérialiste. L'histoire d'amour entre Elaine Mokhtefi et l'Algérie s'apprêtait à connaître son ultime et plus belle consécration. L'année dernière, elle avait honoré de sa présence le Festival international d'Alger à l'invitation de ses organisateurs et de l'Association des Amis de la Révolution. Les liens ne s'étaient jamais rompus et les échanges quotidiens avec ses proches laissaient entrevoir un retour imminent.

Le décret de naturalisation signé en juillet dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, venait entériner juridiquement ce que son cœur savait depuis longtemps : elle était fille de l'Algérie. Une grande réception était d'ailleurs prévue à Alger le 10 octobre prochain pour célébrer cette citoyenneté pleinement recouvrée, un événement que la grande militante attendait avec une impatience juvénile.

La disparition d'Elaine Mokhtefi laisse un vide immense dans le paysage de la mémoire collective algérienne et internationale. En cette douloureuse circonstance, l'Algérie perd bien plus qu'une amie fidèle : elle perd une Moudjahida par l'esprit et l'action, une patriote exemplaire dont la droiture morale et l'abnégation continueront d'inspirer les générations futures.

Majda Khellaf

SONELGAZ-BÉJAÏA

Derouiche Abdelaziz prend les commandes

LA DIRECTION de distribution de l'électricité et du gaz de Béjaïa a officialisé la nomination de Derouiche Abdelaziz à sa tête en remplacement de Bachir Djebbari qui a officié pendant quatre années cette institution. Cette transition managériale s'inscrit dans une démarche globale de dynamisation et de renforcement des structures du groupe public. «Cette nomination intervient dans le cadre de la dynamique de renouvellement et de consolidation de l'encadrement prônée par le groupe Sonelgaz», indique la cellule de communication de la direction de distribution de Sonelgaz de la wilaya de Béjaïa. Et d'ajouter : «Elle répond aussi à un double objectif : accroître l'efficacité des structures opérationnelles sur le terrain et pérenniser les actions entreprises pour hisser la qualité et la continuité du service public de l'électricité et du gaz aux meilleurs standards.» Fort d'une solide expérience et d'un parcours avéré dans le secteur stratégique de l'énergie, M. Derouiche entend imprimer une impulsion nouvelle à la gestion locale.

Lors de sa prise de fonction et à travers son allocution, le nouveau premier responsable a tenu à réaffirmer sa ferme détermination «à décliner sur le terrain les orientations majeures du groupe Sonelgaz». Sa feuille de route s'articule autour de quatre priorités fondamentales : la garantie du service public consistant à assurer la continuité et l'optimisation de la qualité de la fourniture en électricité et en gaz, la sécurité des infrastructures, intensifier les efforts de sécurisation des réseaux et des installations énergétiques. La centralité du client dans l'action consiste à soigner l'accueil et moderniser la relation entretenue avec les abonnés.

Enfin, la transition numérique qui se décline par l'accompagnement avec le virage de la digitalisation et la modernisation des prestations de service. Conscient des enjeux locaux, M. Derouiche a lancé un appel à l'ensemble des cadres et des travailleurs de la structure béjaouie. Il les a conviés «à conjuguer leurs efforts, tout en faisant preuve de rigueur, d'engagement et de mobilisation collective».

N. Bensalem

L'ASSURANCE AGRICOLE

Un moteur de croissance

L'assurance agricole s'impose comme un véritable moteur de croissance pour le marché national, contribuant à la diversification sectorielle, à la sécurisation des investissements productifs et à la couverture indispensable des risques climatiques. C'est l'analyse de fond développée par Cherif Benhabiles, directeur général de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), qui qualifie, ce samedi, cette branche de levier stratégique pour un secteur encore largement dépendant de la seule assurance automobile.



Un levier stratégique.

Dans le contexte algérien, marqué notamment par la récurrence des incendies et des sécheresses, l'assurance agricole dépasse le simple rôle de segment de niche pour s'ériger à la fois en instrument de souveraineté économique et en garant de la sécurité alimentaire. Son développement répond directement à la nécessité impérieuse de renforcer la résilience des exploitations face aux aléas météorologiques de plus en plus imprévisibles.

Les dispositifs de couverture climatique, à l'instar du Dispositif d'assurance climatique agricole (DACA) porté par la CNMA, jouent un rôle central dans l'accompagnement durable de la production nationale, notamment au profit de la filière céréalière stratégique. Pour assurer une croissance pérenne et consolider la dynamique d'un secteur dont le chiffre d'affaires a atteint 200,5 milliards de dinars en 2025 en hausse de 8,8 pour cent, le marché doit toutefois s'affranchir de sa forte dépendance à l'automobile et s'ouvrir résolument vers de nouveaux relais, dont l'agro-industrie.

Le potentiel de cette branche réside également dans sa capacité à étendre la couverture à l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis la production brute jusqu'aux infrastructures logistiques les plus sensibles. Parallèlement, l'assurance agricole constitue un terrain particulièrement fertile pour l'innovation, favorisée par l'émergence des assurances paramétriques et indicielles. Fondées sur des indicateurs objectifs, ces solutions technologiques permettent de simplifier le déclenchement des indemnisations et de réduire considérablement les délais de versement, renforçant ainsi la confiance des assurés.

Cette modernisation structurelle est complétée par la transformation numérique et la micro-assurance, des outils indispensables pour élargir l'accès à la couverture aux populations agricoles les plus éloignées des circuits financiers traditionnels. Malgré ces perspectives encourageantes, le marché algérien accuse un retard en matière de maturité, pénalisé par un taux de pénétration inférieur à un pour cent du PIB, un retard dans la digitalisation des parcours et un écosystème InsurTech encore restreint. Pour surmonter ces obstacles et stimuler une saine concurrence, le directeur général de la CNMA préconise une refonte du cadre réglementaire, englobant la révision de la loi sur les assurances et l'institution d'une autorité de régulation indépendante. L'essor de produits adaptés aux réalités socioculturelles, tel que le Takaful, ainsi que le renforcement du capital humain et l'intensification des partenariats avec les grands réassureurs internationaux figurent parmi les conditions sine qua non pour propulser le marché vers un palier supérieur.

En somme, l'enjeu dépasse la simple performance financière pour s'ancrer au cœur de l'économie réelle, où l'assurance agricole endosse le rôle de bouclier protecteur et de catalyseur d'avenir.

Rim Boukhari

70e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UGCAA

Appel à bâtir une économie forte et équilibrée

LA MINISTRE du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a appelé, hier, à consolider le partenariat et la coordination entre son département, les organisations professionnelles et les opérateurs économiques afin d'accompagner la construction d'une économie nationale «forte et équilibrée». Intervenant lors d'une rencontre organisée sous le patronage du Premier ministre, à l'occasion du 70e anniversaire de la création de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), célébré sous le slogan «70 ans, un engagement renouvelé, une économie qui triomphe», Amel Abdellatif a mis en avant l'importance des organisations professionnelles dans la régulation du marché national.

La ministre a notamment salué le rôle de l'UGCAA dans «l'approvisionnement des marchés et la régularité de l'activité commerciale», assurant que son secteur «continuera à l'accompagner afin de contribuer à l'amélioration des conditions d'exercice de l'activité». Elle a également relevé la contribution de l'Union à la continuité de l'activité commerciale, à la régularité de l'approvisionnement et au rapprochement des biens et services des citoyens, ainsi qu'à travers ses actions de solidarité. En outre, la ministre a salué la contribution de l'organisation à «la consolidation des principes de transparence dans la distribution», estimant que cette démarche favorise «la régularité du marché et la fluidité de l'approvisionnement», consacre «l'égalité des chances et la concurrence loyale» et «renforce la confiance du consommateur». La première responsable du secteur s'est dite convaincue que la coopération avec l'UGCAA contribuerait à «renforcer la moralisation de l'acte commercial» et à soutenir les efforts de son département en matière de régulation du marché national. Cette volonté de renforcer le dialogue avec les professionnels intervient dans un contexte marqué par le développement des outils numériques consacrés au suivi et à la régulation du marché. Le ministère du Commerce intérieur travaille notamment sur la mise en place d'un mécanisme numérique unifié destiné à améliorer l'intégration et la fiabilité des données relatives au marché national.

NIQABATI, UN NOUVEL OUTIL DE PROXIMITÉ

De son côté, le secrétaire général de l'UGCAA, Issam Bedrissi, a annoncé le lancement d'une nouvelle plate-forme numérique baptisée «Niqabati» (My Syndicate). Présentée comme un nouvel outil de communication entre l'Union et sa base, cette plate-forme doit accompagner la transformation numérique engagée dans le pays.

M. Bedrissi a expliqué que cette initiative traduit la volonté de l'organisation de renforcer le dialogue avec ses adhérents. «L'Union croit au dialogue et à la participation», a-t-il affirmé, estimant que «les préoccupations des commerçants, des artisans et des opérateurs économiques doivent se transformer en propositions, puis en solutions et en réalité». Le secrétaire général a ainsi défendu l'idée d'un syndicat davantage connecté au terrain et à ses adhérents. L'UGCAA entend, selon lui, «construire une Union moderne et proche du terrain et de ses adhérents», tout en demeurant «un partenaire dans la construction des solutions». M. Bedrissi a assuré que l'organisation resterait «à l'écoute de tous ceux qui sont soucieux et patriotes pour servir l'économie nationale et la nation». L'autre annonce faite lors de cette cérémonie concerne la relance de la revue historique «Le commerçant algérien», présentée comme le prolongement de la revue l'Economie algérienne, qui avait accompagné les premières étapes de la création de l'Union. Cette publication devrait, selon M. Bedrissi, constituer «un réceptacle pour les idées et les initiatives», et un «pont pour le dialogue et la concertation avant les revendications». A travers cette revue, l'UGCAA veut renouer avec une tradition de débat autour des préoccupations du monde du commerce et de l'artisanat, tout en ouvrant un nouvel espace d'échange avec les professionnels. Par ailleurs, M. Bedrissi a appelé les commerçants, artisans et opérateurs économiques à traduire leur attachement au pays dans leurs pratiques professionnelles. Soutenant que «la fidélité à la patrie doit être un comportement et une pratique dans le marché», il les a exhortés à faire preuve de solidarité envers les citoyens et à «compatir avec les citoyens», notamment les personnes démunies et dans le besoin. A l'occasion de la rentrée sociale et scolaire, il les a également exhortés à contribuer à «alléger les charges de la rentrée sociale et de la rentrée scolaire», à œuvrer à «la baisse des prix» et à faciliter les conditions de vie des familles algériennes.

Sihem Bounabi

CONTRÔLE DU DÉTROIT DE BAB EL-MANDEB PAR LES HOUTHIS

Le pétrole propulsé au-dessus de 100 dollars

Le regain des tensions entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Iran ainsi que la situation autour du détroit de Bab El-Mandeb ont propulsé les prix du pétrole au-dessus de 100 dollars. Les craintes de perturbation des approvisionnements mondiaux ravivent les inquiétudes, alors que l'impact se fait déjà ressentir dans plusieurs pays, avec la hausse des prix du carburant.

Pour la première fois depuis le mois de juillet dernier, les prix de l'or noir ont franchi depuis mercredi la barre des 100 dollars, frôlant la barre des 110 dollars jeudi. Les prix du pétrole restaient à des niveaux élevés vendredi, malgré un léger recul, les investisseurs étant préoccupés par l'avancée des Houthis du Yémen qui veulent bloquer les exportations de brut de l'Arabie saoudite par la mer Rouge.

Dans la matinée du vendredi, le baril de Brent baissait de 1,03% à 106,49 dollars. Celui de WTI baissait de 0,74% à 101,68 dollars, avant d'enregistrer une légère baisse en fin de journée.

C'est la situation qui prévaut au détroit de Bab El-Mendeb, un passage stratégique et vital pour le commerce mondial et l'approvisionnement énergétique, qui a engendré une hausse du prix du pétrole sur le marché. Ce détroit a gagné en importance depuis le début de la guerre au Moyen-Orient, déclenchée contre l'Iran, avec les restrictions de navigation dans le détroit d'Ormuz.

Les Houthis du Yémen ont pris jeudi le contrôle de la ville de Mokha sur la mer Rouge, une percée notable dans leur progression vers le stratégique détroit de Bab el-Mandeb, passage stratégique entre l'Europe et l'Asie. L'acheminement des hydrocarbures de l'Arabie Saoudite est directement affecté par cette situation, au moment où le pays a déclaré



L'or noir reprend des couleurs.

que sa production pétrolière avait chuté le mois dernier à son plus bas niveau depuis 1990. Cette situation pourrait encore compliquer davantage l'équation pour l'Arabie saoudite, dont les exportations pétrolières sont prises otage entre les deux détroits. Riyad a annoncé vendredi la fermeture temporaire de l'oléoduc Est-Ouest, utilisé pour contourner le verrouillage d'Ormuz par l'Iran au lendemain des attaques qui l'ont ciblé.

Des répercussions économiques, géopolitiques et énergétiques mondiales majeures sont prédites par des experts. Selon le responsable des investissements à la banque Cité Gestion, «le véritable choc se déroule aujourd'hui sur le marché du fret pétrolier», les frais d'acheminement ayant bondi avec la guerre au Moyen-Orient. «Le problème n'est donc plus seulement la disponibilité du pétrole, mais la disponibilité des navires capables de le transporter», ces derniers étant en mer plus longtemps en raison des détours que les navires doivent emprunter, a-t-il averti.

Les conséquences se font aussi ressentir avec des prix des carburants en hausse dans plusieurs pays. Une hausse des carburants qui n'est pas liée à un manque de pétrole brut mais à un manque de carburants déjà raffinés, principalement sur le diesel et le kérosène, selon les spécialistes. Cependant, les perspectives de discussions entre l'Iran et ses voisins du Golfe au sujet du détroit d'Ormuz calment un peu le marché, après la flambée des derniers jours. Lors de la séance de clôture hebdomadaire, le prix du baril de de la mer du Nord, pour livraison en novembre, a diminué de 2,81% à 104,61 dollars, alors qu'il a progressé de 8,65% durant la semaine. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate pour livraison en octobre, a aussi reculé de 2,37% à 100,05 dollars.

Téhéran tiendra lundi des discussions pour «favoriser une meilleure compréhension entre les pays de la région et contribuer à renforcer la sécurité régionale commune», a assuré le ministère iranien des Affaires étrangères, précisant que «l'Irak et d'autres pays riverains du Golf» y participeront.

Le marché s'est également montré quelque peu rassuré par la perspective d'une consommation en baisse, comme avancé l'Agence internationale de l'énergie (AIE), selon laquelle la demande mondiale de pétrole devrait diminuer de 2,5 millions de barils par jour, soit 940 000 barils par jour de moins que prévu le mois dernier.

Le marché reste toutefois encore sous tension. Selon nombre d'analystes, le baril pourrait atteindre 120 et 150 dollars, si les hostilités continuent, avec des conséquences importantes sur l'économie mondiale.

Lilia Ait Akli

NUCLEAIRE CIVIL

L'Algérie participe à la 70e Conférence générale de l'AIEA

LE MINISTRE de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, prendra part aux travaux de la 70e session de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui se tient du 14 au 18 septembre à Vienne, en Autriche. Ce rendez-vous annuel réunit les États membres de l'AIEA pour examiner les questions liées aux utilisations pacifiques de l'énergie et des technologies nucléaires, mais aussi pour renforcer la coopération internationale et favoriser les échanges d'expertises et d'expériences dans les domaines des sciences et technologies nucléaires. La participation algérienne s'inscrit dans la dynamique de renforcement de la coopération avec l'AIEA. Elle doit notamment permettre de développer les échanges d'expertise, de tirer davantage profit des programmes de coopération technique, de formation et de transfert de connaissances, ainsi que d'explorer de nouvelles perspectives de partenariat autour des usages pacifiques des technologies nucléaires, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre constitue également une occasion pour l'Algérie de suivre les avancées scientifiques et technologiques enregistrées dans le domaine nucléaire, tout en consolidant ses capacités nationales. Elle ouvre également des perspectives pour élargir la coopération aux niveaux international et africain, notamment dans les applications pacifiques des technologies nucléaires. Ces applications concernent en particulier les domaines scientifique et médical, mais également d'autres secteurs liés au développement national, en vue de renforcer l'utilisation de ces technologies à des fins pacifiques et de contribuer aux efforts de développement durable. A travers cette participation, l'Algérie réaffirme ainsi son engagement en faveur de la coopération internationale dans le domaine nucléaire et de la promotion des applications pacifiques de la technologie nucléaire au service du développement. L'Algérie développe l'énergie nucléaire exclusivement à des fins pacifiques, sous la tutelle du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA). Le pays dispose de deux réacteurs de recherche exploités, à savoir le réacteur NUR, d'une puissance de 1 MW et mis en service en 1989, et le réacteur Es-Salem, d'une puissance de 15 MW, opérationnel depuis 1993. Ces infrastructures sont notamment consacrées à la recherche scientifique et médicale. Les applications civiles du nucléaire couvrent également plusieurs secteurs, dont la médecine, notamment dans la lutte contre le cancer, l'agriculture, l'hydrologie isotopique pour une meilleure gestion des ressources en eau, ainsi que certains projets liés au dessalement. À l'échelle régionale, l'Algérie défend également la promotion des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire en Afrique et participe aux travaux d'instances continentales, à l'image de la Commission africaine de l'énergie nucléaire (AFCONE).

Rim Boukhari



PORT DE SKIKDA

Exportation de ciment et de clinker vers l'Italie et la Libye

FIGURANT parmi les produits exportés par l'Algérie dans le cadre de la diversification des exportations, les matériaux de construction, principalement le ciment, sont placés davantage sur les marchés extérieurs. C'est vers l'Italie et la Libye qu'une importante opération s'est effectuée, cette-fois-ci, à partir du port de Skikda. Environ 19 000 tonnes de ciment et de clinker ont été chargées au port de Skikda, à la fin de la semaine dernière, vers l'Italie et la Libye, a indiqué hier le directeur commercial de l'Entreprise portuaire de Skikda (EPS), Ilyas Manaâ. Dans sa déclaration à l'APS, il a affirmé que ces opérations s'inscrivent dans le cadre de «la dynamisation des exportations nationales hors hydrocarbures» et du «renforcement de l'activité logistique du port», reflétant «la diversité des procédés de chargement des matériaux de construction ainsi que les capacités de l'EPS qui peut opérer des chargements à l'export en simultané via différents quais». L'opération de chargement s'est effectuée en trois embarquements simultanés, sur un rythme accéléré, sur les quais n° 4, 8 et 11 pour un total de 18 950 tonnes, selon les précisions du responsable, notant que le chargement du navire Mostein a été opéré sur le quai n° 4 pour 4 600 tonnes de ciment conditionné en big bags en direction de l'Italie. M. Manaâ a ajouté que le chargement de 6 750 tonnes de clinker a été entamé au quai n° 8 sur le MV Yeba pour une exportation vers l'Italie, tandis qu'au niveau du quai n° 11, le navire Princess Anna a chargé une cargaison de 7 600 tonnes de ciment en vrac vers la Libye. Par ailleurs, le port de Skikda a «relevé le défi du traitement des cargaisons lourdes, comme le démontre le déchargement, la semaine dernière sur le quai mixte du nouveau port pétrolier, de plusieurs colis lourds et de taille importante expédiés depuis la République de Corée, parmi lesquels une turbine de 132 tonnes mesurant 43 mètres», a ajouté M. Manaâ. Il a affirmé que l'opération s'est déroulée «de manière professionnelle, précise et rigoureuse», pour laquelle l'entreprise portuaire a mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires, démontrant ainsi la capacité de l'infrastructure portuaire à traiter des équipements industriels des plus complexes destinés aux grands projets énergétiques et industriels.

Cette opération s'inscrit parmi d'autres opérations d'exportation vers d'autres pays, à l'instar des Etats-Unis d'Amérique et du Portugal. Au mois de mai dernier, l'Entreprise portuaire d'Annaba avait fait savoir que trois navires étaient en cours de chargement de 42 900 tonnes de ciment blanc et de clinker, destinées à l'exportation au port d'Annaba. Le ciment blanc est exporté par Biskria Ciment vers l'Italie (1 900 tonnes) et les Etats-Unis (33 000 tonnes), et le clinker (8 000 tonnes) est exporté par Holcim El-Djazaïr vers le Portugal.

Hamid B.



BÉJAÏA

Réhabilitation des écoles et soutien aux sinistrés

A L'APPROCHE de la prochaine rentrée scolaire, fixée au 21 septembre, le secrétaire général de la wilaya, wali par intérim, Saïd Yahiaoui, multiplie les déplacements sur le terrain. L'objectif est double, s'assurer que les établissements scolaires endommagés par les feux de forêt soient prêts à accueillir les élèves et veiller à la prise en charge des populations sinistrées. Dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire, Saïd Yahiaoui a effectué plusieurs visites d'inspection dans les communes de l'est de la wilaya ainsi que dans la haute vallée de la Soummam. La tournée a concerné Sidi-Aïch, Timezrit, Taskariout, Melbou, Darguina, Souk El-Tenine et Aokas. Elle a permis de suivre l'état d'avancement des projets d'extension et de réalisation destinés à renforcer le parc scolaire. À Sidi-Aïch et à Timezrit, où des projets prévoient la réalisation de quatre salles de classe et d'une cantine scolaire, les autorités ont évalué l'avancement des travaux. Face aux retards constatés, le wali par intérim a donné des instructions pour accélérer le rythme des chantiers, lever l'ensemble des réserves et veiller au respect des normes de qualité et de sécurité, a indiqué la cellule de communication de la wilaya à la fin de la semaine dernière. La tournée a également permis d'échanger avec les représentants des parents d'élèves. Les autorités locales ont réitéré leur engagement à améliorer les conditions de scolarisation et à garantir l'accès aux commodités de base. Dans les communes de l'est de la wilaya, la visite a également permis de constater que l'opération de réhabilitation des établissements scolaires endommagés par les incendies est proche de son achèvement. La remise en état des structures touchées doit permettre d'assurer une rentrée dans des conditions de sécurité adaptées pour les élèves. Parallèlement au volet éducatif, les opérations de soutien aux populations touchées par les incendies se poursuivent dans plusieurs secteurs, notamment en faveur des éleveurs. À ce titre, Saïd Yahiaoui a supervisé le lancement de l'opération de distribution de cheptel au profit des éleveurs ayant perdu leurs animaux dans les flammes. Cette opération doit leur permettre de reconstituer leur cheptel et de reprendre leur activité. Les opérations de remise des décisions d'attribution d'aides financières ainsi que les subventions destinées à l'acquisition de mobilier domestique et d'équipements électroménagers se poursuivent également. Dans la daïra de Darguina ainsi que dans les communes de Tichy et de Toudja, les services concernés finalisent les attributions après le recensement et l'étude des dossiers. À quelques jours de l'échéance du 15 septembre 2026, les opérations d'indemnisation et de prise en charge des sinistrés se poursuivent ainsi dans plusieurs régions de la wilaya de Béjaïa, parallèlement aux travaux de réhabilitation des infrastructures touchées par les incendies.

N. Bensalem

INTEMPÉRIES

L'Algérie en état d'alerte préventive avant l'automne

Face aux risques d'intempéries redoutés lors de la transition vers l'automne, les pouvoirs publics passent à la vitesse supérieure. Du curage intensif des réseaux d'assainissement à la sécurisation des oueds et des zones vulnérables, un dispositif d'anticipation rigoureux est déployé à travers l'ensemble des wilayas pour traquer les points noirs et garantir une réactivité immédiate en cas de fortes précipitations.

Cette mobilisation d'envergure s'inscrit en stricte conformité avec les instructions de Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, formulées lors de sa dernière réunion de coordination avec les walis de la République, ainsi que l'a indiqué hier un communiqué officiel du ministère. Lors de cette concertation stratégique, le ministre avait vivement appelé à «adopter toutes les mesures préventives et d'anticipation» et à «rehausser le niveau de préparation» afin de parer à toute éventualité face aux perturbations climatiques susceptibles de frapper plusieurs régions du territoire durant cette période de transition saisonnière délicate.

Sur le terrain, la stratégie opérationnelle s'articule en premier lieu autour de l'identification rigoureuse et du traitement ciblé des zones susceptibles de favoriser l'accumulation des eaux de pluie et d'aggraver ainsi les risques d'inondation. Les chantiers lancés visent expressément à lever les obstacles recensés et à corriger les dysfonctionnements structurels constatés au niveau des différents réseaux d'assainissement.

En outre, les réunions de coordination se poursuivent sans relâche dans l'ensemble des wilayas, mobilisant activement l'ensemble des services et organismes concernés. Ces assises locales ont pour double objectif d'évaluer en temps réel le niveau de préparation opérationnelle, d'affiner la cartographie des points noirs, de structurer des plans d'intervention infaillibles et de prépositionner, selon les besoins stricts du terrain, les moyens humains et matériels indispensables. Cette synergie institutionnelle constitue un pilier majeur du dispositif préventif, particulièrement dans les zones identifiées comme hautement vulnérables aux crues et aux inondations. L'objectif cardinal demeure de doter les différents intervenants d'une organisation limpide et fluide en cas d'épisode pluvieux intense, réduisant ainsi drastiquement les délais de réaction dès qu'une situation d'urgence se présente.

Les collectivités locales sont de surcroît exhortées à maintenir un degré de vigilance optimal et à s'assurer de la disponibilité permanente des équipements lourds et des équipes d'astreinte. Ce dispositif repose fondamentalement sur une anticipation en amont, bannissant toute politique attentiste pour s'assurer que les interventions correctives ne soient pas déclenchées a posteriori, c'est-à-dire uniquement après l'apparition des premiers dégâts matériels.

Parallèlement à ces concertations administratives, les opérations techniques de terrain se multiplient à un rythme soutenu dans plusieurs wilayas. Elles englobent prioritairement le curage en profondeur des canalisations d'évacuation des eaux pluviales, le nettoyage minutieux des avaloirs et la réhabilitation des réseaux d'assainissement. Les interventions d'envergure touchent également les oueds et les cours d'eau naturels, avec pour impératif absolu de dégager les passages obstrués par les débris et de fluidifier l'écoulement des flux hydriques. Le traitement immédiat des anomalies recensées vient accompagner ces actions de terrain, l'objectif étant d'éliminer définitivement les goulots d'étranglement susceptibles de perturber l'évacuation rapide des eaux et de minimiser les menaces de débordement en cas de précipitations diluviennes. Le nettoyage et le curage systématique des réseaux demeurent les pierres angulaires de cette politique de prévention, tout particulièrement au sein des grandes agglomérations urbaines où l'insuffisance ou l'obstruction chronique des capacités d'évacuation peut provoquer, en l'espace de quelques minutes, des accumulations d'eau catastrophiques. Une surveillance accrue des cours d'eau et des points névralgiques vient parachever ce dispositif afin de mieux anticiper les scénarios à haut risque.

Le ministère a tenu à réitérer dans ce cadre la nécessité absolue de «garantir une intervention rapide et efficace face à toute urgence», ciblant en priorité les zones géographiques les plus exposées au péril des inondations. Le renforcement de la coordination intersectorielle doit impérativement se traduire par une réponse globale, unifiée et cohérente lors des intempéries. Cette architecture organisationnelle intègre de multiples acteurs publics, tous requis d'agir en parfaite harmonie selon la nature et la gravité de la situation rencontrée. L'effort de préparation s'avère ainsi aussi exigeant sur le plan des équipements techniques que sur celui de la cohésion opérationnelle des services face à la dégradation soudaine des conditions météorologiques. Il convient de souligner que cette dynamique proactive intervient à un moment où la période de transition vers l'automne est traditionnellement émaillée d'épisodes pluvieux parfois violents, générateurs de perturbations fulgurantes, en particulier dans les secteurs où les infrastructures d'évacuation affichent des carences structurelles ou subissent des entraves à l'écoulement naturel.

Dans ce contexte précis, le suivi rigoureux des points noirs revêt une importance stratégique incontestable. Leur cartographie minutieuse permet aux autorités locales de concentrer l'effort public sur les zones cumulant les indices de vulnérabilité les plus alarmants et de pré-positionner les ressources nécessaires à leur sécurisation. Le ministère de l'Intérieur inscrit résolument ces mesures dans une vision globale «anticipative et préventive», taillée pour consolider la résilience des collectivités locales face aux aléas climatiques. Cette doctrine s'appuie sur le principe d'une vigilance de tous les instants, s'étendant du repérage précoce des zones à risque jusqu'à la mise en alerte des moyens d'intervention. Les wilayas sont ainsi invitées à maintenir le cap de ces opérations et à perpétuer une veille active durant toute cette phase de transition saisonnière. La priorité absolue demeure de garantir la fluidité permanente de l'évacuation des eaux pluviales et de neutraliser les facteurs aggravants susceptibles de transformer une forte averse en tragédie d'inondation. Par le biais de cette mobilisation générale, les pouvoirs publics locaux affichent leur ferme volonté de dompter les risques climatiques en cultivant la culture de l'anticipation et de la préparation, reléguant définitivement au passé la gestion passive des catastrophes.

Sihem Bounabi

INCENDIES DE FORÊT

Tipasa nettoie ses massifs

SOUS le slogan «Nettoyer la forêt, c'est protéger nos familles», une vaste opération de nettoyage et de débroussaillage des espaces forestiers a été lancée à travers la wilaya de Tipasa.

L'objectif est de réduire les risques d'incendie et de renforcer la protection des populations, des terres agricoles et des biens. Le coup d'envoi de cette opération a été donné il y a trois jours dans la forêt de Si Hassen, dans la commune de Damous, à l'extrême ouest de la wilaya, ainsi que dans la forêt de Désert Blanc, située dans le massif forestier d'El-Hamdania, dans la commune de Cherchell.

Plusieurs services ont été mobilisés dans le cadre de cette action préventive, menée sous la supervision du wali de Tipaza. Sur le terrain, les équipes engagées ont pour principale mission de débarrasser les massifs forestiers des matières susceptibles de favoriser la propagation des feux. Branches sèches, végétation morte, broussailles et autres matières combustibles font ainsi l'objet d'opérations de nettoyage et de dégagement, notamment dans les zones considérées comme sensibles.

La mobilisation a également impliqué de nombreux volontaires, qui ont participé à cette action écologique en débarrassant les espaces forestiers de tonnes de déchets inertes, d'ordures ménagères, de pneus, de bois morts et d'herbes sèches. Mètre après mètre, les participants, parmi lesquels des membres des services de sécurité, de la Protection civile, des services forestiers, des Scouts musulmans algériens, des agents du centre d'enfouissement technique et de l'EPIC de la wilaya, des membres des établissements relevant de la DJS, des représentants du mouvement associatif, ainsi que des autorités et directions locales, ont ratissé les forêts de Si Hassen à Damous et de Désert Blanc à Cherchell. À travers cette opération, les services de la wilaya entendent également renforcer la vigilance et la culture de la prévention auprès des riverains et des usagers de la forêt. La protection du couvert forestier, des terres agricoles et des zones habitées repose en effet sur l'action des pouvoirs publics, mais également sur le comportement responsable de chacun.

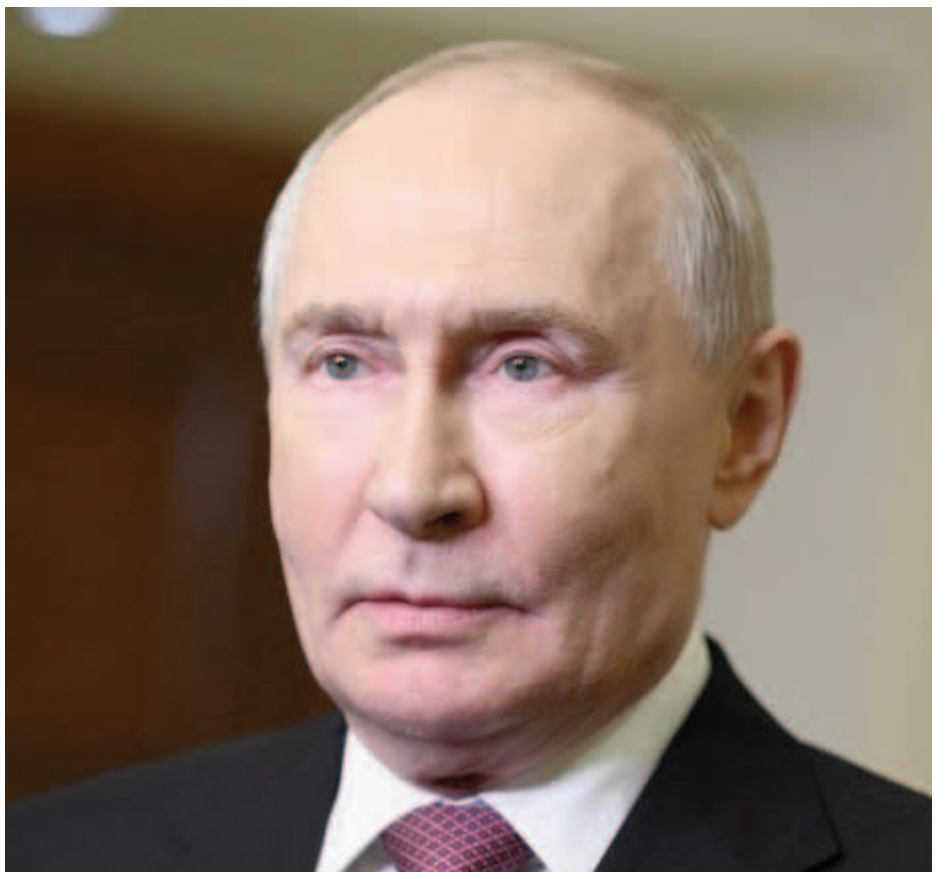
À titre indicatif, la wilaya de Tipasa dispose d'un patrimoine forestier couvrant une superficie de 40 375 hectares, soit l'équivalent de 23 % de son territoire.

T. Bouhamidi

VLADIMIR POUTINE

L'entrée de troupes européennes en Ukraine signifierait une guerre contre la Russie

En Inde, le président russe Vladimir Poutine a démenti tout projet d'agression envers les nations européennes, assurant que les équilibres issus de la Seconde Guerre mondiale restent sa référence. Il a dénoncé les projets d'envoi de troupes en Ukraine, avertissant qu'une telle décision mènerait tout droit à un affrontement direct avec Moscou.



En marge du sommet des BRICS en Inde, le président russe Vladimir Poutine a déclaré aux journalistes que la Russie n'avait aucune raison d'entrer en conflit avec l'Europe. « Aujourd'hui ils font peur à leur propre population avec une prétendue menace russe qui existerait prétendument depuis l'époque soviétique. Mais une telle menace n'existe pas et n'a jamais existé. Nous ne menaçons pas les pays européens et nous n'en avons pas l'intention. Pour quelle raison le ferions-nous ? », a-t-il souligné, précisant que toutes les questions concernant Moscou avaient été réglées à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Le chef de l'État russe a ajouté que tout ce qui s'était passé après l'effondrement de l'URSS avait été fait avec l'accord de la Russie en tant que successeur de l'Union soviétique. Selon lui, tout ce qui va à l'encontre de ces accords va également à l'encontre des intérêts russes et ne correspond pas aux principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations unies. La population européenne, cependant, se rend compte que ses dirigeants poussent les pays vers le conflit, ce qui explique les récents résultats du parti Alternative pour l'Allemagne, vainqueur des élections en Allemagne, a noté le président russe. Il a ajouté que ce qui se passe actuellement en Europe est le résultat d'erreurs systémiques commises par les mondialistes occidentaux dans les domaines de la politique, de la sécurité et de l'économie. L'Occident utilise l'Ukraine pour déstabiliser la Russie, tout comme il a utilisé les terroristes dans le Caucase Évoquant le conflit ukrainien, Vladimir Poutine a indiqué que les responsables des événements tragiques qui se déroulent aujourd'hui en Ukraine sont les élites globalistes occidentales, qui, dans le même temps, « rejettent constamment la faute » sur la Russie. Selon lui, l'Occident, qui tente de « démanteler davantage » la Russie, a d'abord utilisé des terroristes en soutenant directement le séparatisme dans le Caucase, et tente actuellement d'y parvenir avec l'aide du régime néonazi de Kiev. Dans ses ambitions, l'Europe pousse ses pays à un affrontement direct avec Moscou, a souligné le dirigeant russe, ajoutant qu'ils discutaient actuellement de la manière d'envoyer leurs troupes sur le territoire ukrainien. À cet égard, le chef de l'État russe a fermement averti qu'une telle démarche signifierait une guerre contre la Russie. Le 8 septembre, le conseiller du président russe, Iouri Ouchakov, a déclaré que le chef de l'État, lors d'un entretien avec le président américain Donald Trump, avait souligné que Moscou n'avait aucun projet agressif à l'égard de l'Europe. Début septembre, Vladimir Poutine avait également exprimé l'espoir de voir la crise dans les relations entre la Russie et les pays européens prendre fin. Selon lui, l'approche rigide des partenaires européens dans le dialogue entrave le règlement des questions clés, mais à l'avenir, ces phénomènes de crise pourraient s'estomper. Le président russe est arrivé en Inde pour une visite de trois jours dans la nuit du 10 au 11 septembre afin de participer au sommet du BRICS. En marge de cet événement, il s'est rendu, en compagnie du Premier ministre indien Narendra Modi, au salon Innoprom, a pris la parole lors de la séance plénière du Forum d'affaires des BRICS et a mené plusieurs entretiens bilatéraux. **R. I.**

IRAN

La Maison Blanche pourrait mener une guerre jusqu'en 2029

DES conseillers de premier plan de Donald Trump estiment que la guerre contre l'Iran pourrait durer jusqu'en janvier 2029. Cette analyse contredit le président, qui continue d'annoncer une issue après les élections de novembre. L'escalade militaire et la hausse du pétrole rendent pourtant une sortie rapide de plus en plus incertaine. La guerre américaine contre l'Iran pourrait se prolonger jusqu'à la fin du mandat de Donald Trump, en janvier 2029. Selon le Wall Street Journal, plusieurs hauts responsables américains, dont le vice-président JD Vance et le secrétaire d'État Marco Rubio, ont récemment averti le président que Téhéran disposait encore des moyens de résister durablement à la pression militaire et économique américaine. Ces mises en garde, formulées lors de réunions à la Maison Blanche, contrastent avec le discours public de Trump. Le président assure que la guerre devrait prendre fin « immédiatement après » les élections de mi-mandat de novembre, estimant que l'Iran cherche avant tout à influencer le scrutin. Il n'écarte pas totalement une négociation, mais reconnaît que la diplomatie n'est actuellement pas l'option privilégiée par son administration. Une vision plus qu'erratique Après plus de six mois de conflit, rien n'indique pourtant une sortie rapide. Les affrontements se sont au contraire étendus au Golfe. Washington a récemment détruit plusieurs pétroliers iraniens en représailles à des attaques contre ses forces, tandis que Téhéran a ciblé des navires et une base utilisée par les Américains en Jordanie. Le détroit d'Ormuz reste fortement perturbé. Cette prolongation commence également à produire un coût économique important. Le Brent a franchi les 100 dollars le baril et la hausse des prix de l'énergie pèse désormais directement sur les consommateurs américains, à quelques semaines des élections. Washington continue parallèlement de renforcer les sanctions contre l'Iran, notamment dans les secteurs pétrolier, financier et maritime. Mais l'hypothèse désormais évoquée au sommet de l'administration américaine est lourde de conséquences : une guerre initialement présentée comme susceptible d'être rapide pourrait devenir un conflit de plusieurs années, avec des répercussions durables sur le Golfe, les marchés énergétiques et l'ensemble du Moyen-Orient. **R. I.**

ARABIE SAOUDITE

Riyad ferme un oléoduc stratégique après une attaque de drones

L'ARABIE SAOUDITE a temporairement fermé son oléoduc Est-Ouest après une attaque de drones, attribuée par Riyad et Bagdad à une origine irakienne. Cette infrastructure stratégique permet de contourner le détroit d'Ormuz, alors que les perturbations du trafic maritime en mer Rouge accentuent les tensions sur les marchés pétroliers. L'Arabie saoudite a temporairement interrompu le fonctionnement de son oléoduc Est-Ouest, après une attaque de drones ayant visé cette infrastructure stratégique, a annoncé le ministère saoudien de l'Énergie, ce 12 septembre. Cette décision intervient alors que la guerre au Moyen-Orient perturbe fortement les routes mondiales d'acheminement du pétrole et fait grimper les cours du brut. Long de 1 200 kilomètres, l'oléoduc traverse la péninsule Arabique et relie les champs pétroliers de l'est du pays aux terminaux de la mer Rouge. Il permet ainsi à Riyad de réduire sa dépendance au détroit d'Ormuz, où le trafic des pétroliers a fortement ralenti en raison des affrontements entre les États-Unis et l'Iran. Selon des analystes et des sociétés spécialisées dans le suivi maritime cités par Reuters, l'oléoduc transportait ces derniers mois entre 4 et 5 millions de barils par jour, soit environ 4 à 5 % de l'approvisionnement mondial en pétrole. Le ministère saoudien de l'Énergie a précisé que la fermeture avait été décidée « par mesure de précaution ». L'attaque, survenue le matin du 10 septembre dans les régions de Riyad et de Médine, a fait des blessés et provoqué des dégâts dont l'ampleur était encore en cours d'évaluation, selon le ministère saoudien des Affaires étrangères. Une attaque attribuée à une origine irakienne Riyad et Bagdad ont indiqué que les drones étaient partis d'Irak, où opèrent plusieurs milices soutenues par l'Iran. Les autorités irakiennes ont condamné l'attaque et annoncé ce 12 septembre le limogeage d'un commandant militaire chargé des opérations dans la province de Maysan, dans le sud-est du pays, à la frontière iranienne. La responsabilité directe de l'attaque n'a toutefois pas été établie dans l'immédiat. Des images satellitaires ont montré une importante colonne de fumée noire s'élevant d'une zone située au sud de Médine. L'Arabie saoudite a, pour l'heure, renoncé à toute riposte militaire, après une demande du Premier ministre irakien. Riyad a néanmoins averti qu'il se réservait le droit de prendre « toutes les mesures nécessaires » pour protéger ses intérêts. Les Houthis renforcent leur présence en mer Rouge Cette attaque intervient parallèlement à une montée des tensions en mer Rouge. Selon quatre sources gouvernementales yéménites citées par Reuters, les rebelles houthis, soutenus par l'Iran, ont pris, le 11 septembre, le contrôle de l'île stratégique de Périm, située à l'entrée du détroit de Bab el-Mandeb. La combinaison des perturbations dans le détroit d'Ormuz et de l'insécurité en mer Rouge exerce une pression croissante sur les approvisionnements énergétiques. Les cours mondiaux du pétrole sont ainsi repassés au-dessus de 100 dollars le baril. Face à la menace des Houthis, l'Arabie saoudite a demandé une aide militaire aux États-Unis. Cette situation intervient alors que la hausse des prix des carburants commence également à peser politiquement sur l'administration de Donald Trump, à l'approche des élections législatives américaines de novembre. **R. I.**

LIVRES SCOLAIRES PRÉVUS POUR LA RENTRÉE 2026-2027

Une trentaine de points de vente agréés à Tissemsilt

TRENTE points de vente agréés de livres scolaires destinés aux trois cycles d'enseignement sont prévus dans la wilaya de Tissemsilt en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué hier le directeur de l'éducation de la wilaya, Abdelrahmane Derdji. Neuf (9) de ces points de vente «sont implantés dans la commune de Tissemsilt, chef-lieu de wilaya, en raison de sa densité démographique, tandis que les 21 autres sont répartis à travers les différentes communes de la wilaya», a précisé M. Derdji. Cette opération vise à «faciliter» l'acquisition des manuels scolaires par les parents d'élèves, en rapprochant notamment les points de vente des établissements scolaires et des zones d'habitation, a-t-il expliqué. Le même responsable a assuré que les livres scolaires étaient «disponibles» au niveau des points de vente agréés et proposés aux prix fixés par l'Office national des publications scolaires (ONPS). Il a ajouté que ce dispositif devrait «permettre aux parents d'élèves d'acquérir les manuels dans de meilleures conditions et de contribuer à réduire la pression susceptible de peser sur les établissements scolaires à l'occasion de la rentrée». Pour rappel, le secteur de l'éducation dans la wilaya de Tissemsilt sera renforcé, au titre de la nouvelle rentrée scolaire, par la réception de 12 nouvelles infrastructures éducatives, dont neuf (9) groupes scolaires, deux (2) collèges d'enseignement moyen (CEM) et un (1) lycée. Ces nouvelles structures devraient «contribuer à réduire la pression sur les établissements scolaires et à améliorer les conditions de scolarisation des élèves», a souligné M. Derdji.

AMÉNAGEMENT DE LA MINI-ZONE D'ACTIVITÉS DE DJELLAL

Réception prochaine du projet

LE PROJET d'aménagement de la mini-zone d'activités de la commune de Djellal (Khenchela) sera réceptionné «bientôt», a annoncé, hier, le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Kamel Alioui. Le même responsable a précisé à l'APS que l'ouverture des voies et le raccordement aux réseaux d'assainissement et d'eau potable ont été récemment achevés, tandis que les travaux de revêtement des routes, d'aménagement des trottoirs et de mise en place de l'éclairage à énergie solaire «devaient débuter dans les prochains jours». Ce projet, réalisé dans le cadre du programme complémentaire de développement, a nécessité un investissement public de 271 millions de dinars, selon M. Alioui qui a fait savoir, par ailleurs, que les travaux d'aménagement de la mini-zone d'activités de la commune de Bouhmama «viennent d'être achevés», tandis que l'aménagement des mini-zones d'activités des communes de Taouzianet, de Remila, de Khenchela et de M'toussa se poursuivent et accusent différents taux d'avancement. La wilaya de Khenchela a bénéficié, dans le cadre du programme complémentaire de développement, de 10 projets d'aménagement de zones et de mini-zones d'activités dans plusieurs communes, sur une superficie totale dépassant les 400 hectares, pour un financement global de 4,9 milliards de dinars, a rappelé la même source.

R. R.

FORMATION PROFESSIONNELLE À TLEMCEN

Près de 11 000 places pédagogiques pour la rentrée

Un total de 10.822 nouvelles places pédagogiques est prévu dans la wilaya de Tlemcen en vue de la prochaine rentrée de la formation professionnelle, programmée en octobre 2026, a indiqué, hier, la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).



Cette offre est répartie entre 24 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), avec une capacité de 9.518 places, quatre instituts de formation offrant 889 places, une annexe de formation professionnelle de 30 places et 12 établissements privés de formation totalisant 385 places.
L'offre de formation porte sur 159 spécialités relevant des différents modes de formation, dont 98 sanctionnées par un diplôme d'Etat et 61 par un certificat de qualification, a précisé la même source.
Dans le cadre du rapprochement de la formation professionnelle des populations rurales, 14 sections de formation ont été programmées en milieu rural, pour une capacité globale de 390 places pédagogiques, dans les localités de Bab El Assa, Souani, Sidi Abdelli, Oued Lakhdar, Ouled Riyah,
Zenata, Sebaâ Chioukh, El Gour et au village de Zelboun, dans la commune de Beni Mester.
Huit nouvelles spécialités ont également été introduites à l'occasion de cette rentrée, à savoir la domotique, la gestion du commerce de détail, la distribution des produits pharmaceutiques, la transformation des déchets organiques en compost, l'hôtellerie, option gestion d'hôtel, l'installation de la fibre optique, le technicien supérieur en génie civil et l'usinage sur tour à commande numérique.
Par ailleurs, les services du secteur ont élaboré un programme d'information et de sensibilisation destiné aux jeunes à travers les différentes communes de la wilaya et les plages.
Des actions d'information seront également menées sur les ondes de la Radio de Tlemcen et au niveau des établissements pénitentiaires, afin de faire connaître l'importance de la formation professionnelle, les spécialités proposées et les possibilités d'intégrer les établissements du secteur.
Dans ce cadre, des caravanes d'information et de sensibilisation ont été organisées du 6 au 8 septembre courant dans plusieurs communes de la wilaya, pour présenter les modalités d'inscription dans les établissements de formation professionnelle et informer les jeunes sur les principales spécialités disponibles.
Pour rappel, la wilaya de Tlemcen compte 27 établissements de formation et d'enseignement professionnels, dont quatre instituts spécialisés, deux annexes et dix établissements privés de formation, ainsi qu'un internat d'une capacité de 1.480 lits.

R. R.

MASCARA

Clôture des activités de l'école coranique d'été

LES ACTIVITÉS de l'école coranique d'été, organisée à l'initiative de la Direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Mascara, ont pris fin hier, lors d'une cérémonie tenue à la mosquée «Oum Yasser», dans la commune de Mascara. La cérémonie de clôture a été marquée par la distinction de 50 enfants issus de plusieurs écoles coraniques des mosquées du chef-lieu de wilaya, ayant achevé la mémorisation du Saint Coran, ainsi que de plusieurs enseignants du Coran de la wilaya.
Elle a également été ponctuée par une récitation collective du Coran, ainsi que par la présentation de chants religieux et d'invocations par les élèves de l'école coranique de la mosquée «Oum Yasser».
Dans une déclaration à l'APS, en marge de la cérémonie, le directeur des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya, Ali Zenadra, a indiqué que l'école coranique d'été avait accueilli, de la mi-juillet au début du mois de septembre, 42.115 inscrits au niveau des classes et écoles d'enseignement coranique des mosquées, ainsi que dans les agglomérations urbaines et rurales de la wilaya et au sein d'une antenne du Centre culturel islamique.
Les inscrits ont bénéficié, durant toute la période estivale, d'un programme pédagogique spécial consacré notamment à l'enseignement et à la mémorisation du Livre de Dieu, a précisé le responsable.
Il a, par ailleurs, souligné que la Direction des affaires religieuses et des wakfs poursuivait, en coordination avec le conseil «Iqraa» pour l'enseignement dans les mosquées, qui lui est rattaché, la mise en œuvre d'un programme visant à accroître le nombre d'inscrits dans les écoles d'enseignement coranique de la wilaya.
Ce programme prévoit notamment l'ouverture d'un «nombre important» de classes au niveau des mosquées, des quartiers, des villages et des zaouïas, ainsi que le recours à des enseignants bénévoles du Coran pour encadrer cette activité. D'une durée non limitée, ce programme prévoit également l'octroi d'une allocation mensuelle, financée sur le budget de la wilaya, aux enseignants bénévoles du Coran.
Il porte aussi sur la réalisation d'écoles coraniques modèles et leur dotation en moyens et équipements modernes, ainsi que sur l'organisation de concours au profit des élèves des écoles coraniques relevant des mosquées et des zaouïas, afin de les encourager et de les motiver à poursuivre la mémorisation du Coran, a ajouté M. Zenadra.
Le secteur des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Mascara compte 598 écoles coraniques, encadrées par plus de 730 personnes, dont des enseignants, des professeurs, des imams, des préposés aux mosquées, des muezzins et des guides religieux.

R. R.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT MÉTRAGE DE TIMIMOUN

Louiza Belamri et Shawki Boukef aux commandes

Le Festival international du court métrage de Timimoun revient pour une deuxième édition du 5 au 10 novembre 2026, avec une nouvelle impulsion artistique. Le commissariat de la manifestation accueille la réalisatrice Louiza Belamri, nommée directrice artistique, et le réalisateur Shawki Boukef, désigné directeur créatif, pour accompagner cette nouvelle étape d'un rendez-vous qui entend renforcer sa place dans le paysage cinématographique algérien et international.





A Timimoun, le cinéma entend ainsi continuer à trouver un territoire singulier. Celui d'un festival installé dans le Sud algérien, mais dont l'ambition dépasse largement les frontières géographiques de la région. La manifestation veut devenir un lieu où les cinéastes peuvent se rencontrer, confronter leurs expériences et dialoguer avec le public, tout en donnant une visibilité aux différentes expressions du cinéma algérien, arabe et international.

Cette volonté d'ouverture accompagne la nouvelle orientation donnée au festival. La nomination de Louiza Belamri à la direction artistique doit notamment permettre d'affirmer davantage la ligne de la manifestation, de renforcer ses choix esthétiques et d'accorder une place importante à des écritures cinématographiques capables de regarder autrement le monde et ses mutations.

Réalisatrice, scénariste et artiste, Louiza Belamri possède un parcours qui traverse plusieurs territoires de la création. Originaire de Béjaïa, elle s'est formée au théâtre et au cinéma et a également étudié le droit avant de s'orienter vers les arts plastiques et la réalisation documentaire. Ce parcours, à la croisée de plusieurs disciplines, nourrit une approche cinématographique attentive aux questions humaines et sociales et aux formes d'expression qui permettent de déplacer le regard. Elle a réalisé plusieurs films, parmi lesquels «Sorry Mom», «M.I.A.O» et «Clef du Sol». Ses œuvres abordent des thématiques liées à l'humain et à la société, à la condition des femmes, à la différence et aux pressions sociales. Des sujets qui trouvent dans le court métrage un espace particulièrement propice à l'expérimentation et à l'affirmation d'une voix personnelle.

Le travail de Louiza Belamri a également circulé au-delà des frontières nationales. Ses films ont été présentés dans plusieurs manifestations cinématographiques en Algérie et à l'étranger, notamment aux Premiers Plans d'Angers et aux Rencontres internationales du documentaire de Montréal, ainsi que dans des rendez-vous organisés en Belgique, en Suisse, au Sénégal, en Égypte et dans d'autres pays.

Son parcours est également marqué par plusieurs distinctions. «M.I.A.O» a notamment obtenu le prix du meilleur scénario dans un festival international au Caire, tandis que «Sorry Mom» a reçu le prix du jury au Festival cinématographique de Touat. La réalisatrice poursuit parallèlement son travail de création et développe actuellement plusieurs projets, dont le long métrage de fiction «Battement», le court métrage «La Maison» et la série télévisée «Fifi».

UN PROFIL AUX MULTIPLES COMPÉTENCES

À ses côtés, Shawki Boukef prend en charge la direction créative du festival. Son parcours témoigne d'une pratique qui ne se limite pas à la réalisation et qui embrasse plusieurs dimensions de la fabrication et de la diffusion cinématographiques. Animation, écriture scénaristique, design visuel, programmation de films et gestion d'événements culturels font partie de son expérience.

Titulaire d'un master 2 en audiovisuel de la Faculté de l'information et de la communication de l'Université d'Annaba, il a reçu en 2021 le premier prix du président de la République pour les créateurs et jeunes talents «Ali Maâchi». Dans le domaine de l'animation, il s'est notamment distingué par la réalisation de sept courts métrages, qui ont obtenu plus de 80 prix et distinctions et ont été présentés dans des festivals internationaux en Afrique, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie.

Cette expérience internationale nourrit aujourd'hui son travail au sein du Festival international du court métrage de Timimoun. Shawki Boukef assure actuellement la responsabilité du département numérique de la manifestation et participe également à la gestion de la compétition consacrée aux films d'animation, ainsi qu'à la sélection et à la programmation des œuvres.

Son expérience dans les jurys, la programmation et la conception d'identités visuelles vient compléter le dispositif artistique mis en place pour cette deuxième édition.

Cette complémentarité doit accompagner l'évolution d'une manifestation qui entend s'inscrire durablement dans le paysage culturel algérien. Timimoun n'est pas seulement appelée à accueillir des projections. Le festival veut faire de la ville un espace de circulation des idées et des images, un territoire de rencontres entre professionnels confirmés, jeunes cinéastes et public.

Le court métrage se trouve naturellement au centre de cette démarche. Format de liberté pour certains réalisateurs, laboratoire d'écriture pour d'autres, il permet aussi à de jeunes auteurs de faire leurs premiers pas et de proposer des univers personnels avec des moyens souvent plus réduits que ceux du long métrage. À travers lui, le festival entend favoriser l'émergence de nouveaux regards et donner une place aux œuvres qui explorent des formes narratives et visuelles différentes.

Cette orientation rejoint l'ambition plus large de la manifestation de s'ouvrir à plusieurs expériences cinématographiques. Le cinéma algérien y côtoiera ainsi des œuvres venues d'autres pays arabes et de la scène internationale, avec la volonté de créer un dialogue entre les cinématographies, les générations et les sensibilités.

Dans cette perspective, la programmation ne se limite pas à la compétition. Le festival souhaite également multiplier les occasions de rencontre et d'échange entre les professionnels, les jeunes talents et le public. Projections, discussions, partage d'expériences et découverte des différentes pratiques du cinéma doivent contribuer à installer progressivement un véritable rendez-vous autour du septième art dans le Sud algérien.

Aymen D.

MÉMOIRE NATIONALE

Un film pour raconter l'épopée de «Mouh Chellal»

UN PROJET de film consacré au parcours du chahid et officier de l'Armée de libération nationale (ALN), Mohamed Seghir Chellal, dit «Mouh Chellal», sera prochainement lancé à Boumerdès. L'annonce a été faite lors d'un colloque historique organisé à Taourga à l'occasion du 67e anniversaire de sa mort.

Organisée par la Direction des moudjahidine et des ayants droit, en coordination avec l'Organisation nationale des moudjahidine et l'Assemblée populaire communale de Taourga, la rencontre a permis de revenir sur le parcours de ce combattant originaire de la région et sur les principales opérations militaires auxquelles il a participé durant la guerre de Libération. À la tête d'un groupe de l'ALN, «Mouh Chellal» s'est notamment illustré dans plusieurs batailles et embuscades menées contre les forces coloniales, dont la bataille de Taourga et les embuscades de Tazrout et de Dar El-Mard.

Né en 1936 à Taourga, il avait rejoint les rangs de l'ALN en 1956 avant de tomber au champ d'honneur après avoir été encerclé avec ses compagnons dans une maison de la région.

Le projet cinématographique vise à préserver la mémoire de ce parcours et à transmettre aux jeunes générations le récit d'un combattant dont l'engagement demeure attaché à l'histoire de la région. La réalisation du film devrait ainsi contribuer à faire connaître son parcours et les épisodes marquants de son combat, à travers un travail de mémoire destiné notamment aux jeunes générations. La rencontre s'est également conclue par l'annonce de la réalisation d'un mémorial devant la maison où le chahid a trouvé la mort.

Ce lieu, qui sera ainsi intégré au travail de préservation de la mémoire locale, doit rappeler les sacrifices consentis durant la guerre de Libération nationale.

R. C.

TRAFIC DE BIENS CULTURELS À MILA

Près de 340 pièces archéologiques saisies

LES ÉLÉMENTS de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya de Mila ont démantelé un réseau criminel organisé impliqué dans le trafic de biens culturels archéologiques. C'est ce qu'a indiqué hier la Sûreté de wilaya. L'opération, menée dans la ville de Chelghoum Laïd, a conduit à l'interpellation de quatre individus soupçonnés d'être impliqués dans la détention, l'acquisition et la commercialisation illégale de biens culturels issus de fouilles et de recherches archéologiques clandestines.

Les investigations menées par les enquêteurs ont permis la récupération de 337 pièces de monnaie archéologiques revêtant une importance historique. Une somme d'argent, présentée comme provenant des activités criminelles du réseau, a également été saisie au cours de cette opération. Les quatre suspects ont été interpellés dans le cadre de cette affaire et les investigations se poursuivent afin de déterminer l'étendue des activités du réseau et les éventuelles ramifications liées au trafic de ces biens culturels.

R. C.

Toujours plus proche

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tipaza
Adresse : Cité administrative AU1 TIPASA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/AT/DOT TIPASA /2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tipaza lance un Avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : « **Travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil réseau fibre » (Contrat d'adhésion)**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent Cahier des Charges s'adresse uniquement aux personnes physiques ou morales de droit algérien qualifiées dans l'un des domaines des travaux de Génie Civil, Travaux Publics, Travaux Bâtiment et Hydrauliques, Travaux Infrastructures Passives des Télécommunications classifiées dans l'une des catégories de 01 et plus, ayant des capacités techniques et financières pour travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil du réseau fibre.

Les soumissionnaires sont tenus de justifier leurs qualifications par les documents suivants :

1. Une copie de l'extrait du registre de commerce électronique portant le code des activités liés aux domaines Travaux de Génie Civil, Travaux Publics, Travaux Bâtiment et Hydrauliques, Travaux Infrastructures Passives des Télécommunications ;

2- Une copie du dernier certificat de qualification et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles de 01 et plus en cours de validité le jour de dépôt des offres dans l'un des domaines Travaux de Génie Civil, Travaux Publics, Travaux Bâtiment et Hydrauliques, Travaux Infrastructures Passives des Télécommunications.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Adresse : Cité administrative AU1 TIPASA

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **Huit mille dinars algériens (8000.00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire **N°00 100 438 0300 000 133/58.Agence BNA : TIPASA**

Présentation des offres :
Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

I. Le dossier administratif **comprend** l'original des documents administratifs **en format papier et support électronique.**
II. L'offre technique **comprend** l'original des documents techniques **en format papier et support électronique.**

III. L'offre financière **comprend** l'original des documents financiers **en format papier et support électronique.**

Les trois (03) enveloppes susmentionnées doivent être insérées dans **une enveloppe fermée et anonyme**, et comportant la mention " à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres N° 01/AT/DOT TIPASA /2026 - Objet de l'appel d'offres" comme indiqué ci-dessous

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° N° 01/AT/DOT TIPASA /2026
« Travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil réseau fibre » (Contrat d'adhésion)
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tipaza
Département Achats et logistique
Service Achats
Adresse : Cité administrative AU1 TIPASA

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Quinze (15) jours calendaires** de **08h00** à **14h:00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site WEB d'Algérie Télécom EPE/SPA : **« www.algerietelecom.dz »,** ainsi que sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public **(BOMOP) « www.bomop.anep.dz ».**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Jeune Indépendant **du 13/09/2026 / ANEP 2616030505**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et l'aménagement du territoire
Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement
Direction Régionale de TIARET
Cité 500 Logements KAID Ahmed
Route d'Alger – TIARET
Téléphone : 046.20.86.97
Télécopie : 046.20.86.96

AADL وكالة عدل

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن والعمران والمدينة والتهيئة العمرانية
الـــوكالة الوطنية لتحسين السكن وتطويره
المديرية الجهوية تيارت
حي 500 سكن قايد أحمد
طريق الجزائر العاصمة – تيارت
الهاتف : 046.20.86.97
الفاكس : 046.20.86.96

Réf. N° : /DRT/AADL/2026

Mise en Demeure N° 01

(Par voie de presse)
A l'encontre de l'entreprise " EURL BOUZADI HADJ "

Vu le marché **N° 03/2026 en date du 19/01/2026** conclu avec l'entreprise " **EURL BOUZADI HADJ " ayant** pour objet **LA RÉALISATION DE 70 LOGEMENTS (LOCATION -VENTE) EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIE Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES ». SIS A BENI ABBES, WILAYA DE BENI ABBES –TRANCHE 185 000 LOGEMENTS ZONE 03 - PROGRAMME AADL 03 Et** D'un montant de **313 261 503,75 DA/TTC** et un délai de réalisation de **Quatorze (14) mois**

-Vu l'ordre de service **N°01** de démarrage des travaux notifié à l'entreprise le **19/01/2026.**
-Vu le **PV DE REUNION En présence du DP – BET – ETB au sein de la DRT le 15/06/2026.**
-Vu le rapport émis par la direction des projets **Bechar** signalant le retard vis-à-vis l'avancement des travaux sous les **N° 114/DPB/AADL 2026 le 27/07/2026.**
-Vu les rapports de **BET** relatif au faible avancement du chantier et le non déploiement de ressources humaines et matérielle suffisante dans le chantier ainsi qu'a le non-respect du planning établi selon **le PV** de réunion effectuée le **15/06/2026** au sein de la direction régionale **AADL Tiaret.**
-Vu les PV de chantier journaliers établis et signés par les différents intervenant sur chantier.
-Vu les multiples visites des chantiers effectués par **le Directeur Régional AADL TIARET.**
-Vu la Non transmission du contrat conclu avec le laboratoire de géotechnique : **LNHC.**

L'entreprise " EURL BOUZADI HADJ" dont le siège social est à : **CITE DAR EL BEIDA BLOC 54 N° 01 LOT 01 ORAN**

Est mise en demeure pour :

- Prendre les dispositions nécessaires pour accélérer les travaux sur chantier.
- L'installation immédiate d'un chef de projet sur site afin d'assurer le suivi et la prise de décision
- Assurer un approvisionnement suffisant et régulier en matériaux de construction et matériel nécessaire notamment pelles mécaniques, bétonnières et autres.
- Mettre à la disposition du chantier le personnel qualifié nécessaire et rattraper le retard enregistré par rapport au planning établi.
- La transmission immédiate du contrat conclu avec le laboratoire de géotechnique **LNHC**
- L'aménagement d'un bureau de chantier destiné au Maître d'Ouvrage et au BET, afin d'assurer le bon déroulement des missions de suivi.
- se rapprocher de la direction régionale pour ajuster un nouveau planning pour rattraper le retard enregistré.

Et ce sous huitaine dès la première parution de la présente mise en demeure dans l'un des quotidiens nationaux. Faute de quoi l'agence nationale de l'amélioration et du développement du logement se réserve le droit de prendre les mesures coercitives qui s'imposent.

Le Jeune Indépendant **du 13/09/2026 / ANEP 2631013294**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya De Tissemsilt

Daïra De Ammari

***Commune De* Maacem**

MISE EN DEMEURE N°01

Vu le Marché approuvée par le contrôleur budgétaire le 15/04/2026 Sons le N° 1263/2026 relative à réalisation des travaux de :

Projet : Réalisation Des Bretelles Fraction Hadja Douar Sab S'men Sur 1100 M/L.

Vu l'ODS de démarrage des travaux le N° 14/2026 en date du 16/04/2026.

Suite aux nombreuse visits techniques effectuées sur les lieu du projet, où il été constaté un absence de moneys humains et l'Arrêt des travaux sur chantier.

L'Entreprise SARL FLECHE BLEU représentée par son gérant AMROUS ABDELKADER Demeurant à : Cite 100 Logements Route De L'hopital N03 Commune De Tissemsilt est mise en demeure d'approvisionner le chantier en moyens humains et matériels, dans un délai de Cinq (05) jours à partir de la date de la parution de cette mise en demeure dans la presse nationale.

Faute de quoi, les mesures réglementaires seront appliquées à l'encontre de votre entreprise.

Le Jeune Indépendant **du 13/09/2026 / ANEP 2631013295**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF*DAIRA DE HAMMAM GUERGOUR*COMMUNE DE DRAA-KEBILA
NIF : 098419075154517

AVIS RECTIFICATIF D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux disposition de la loi n 23/12 du 05/08/2023 qui fixant les règles générales relatives aux marches publics et l'article 65 du décret présidentiel N 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics , le président de la commune de draa kebila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à Avis D'ap.pel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales Et après l'ouverture des plais et jugement des offres le marché indique ci –dessous est provisoirement attribués provisoire pour réalisation des projets à travers le territoire communal selon les lots suivants :

Le projet	Enterprise	Montant l'offre en TTC (DA)	Montant Après correction en TTC (DA)	Point technique	Délais d'exécution	Critéres du choix
Lot n° 01 : Réparation et Revêtement de la route aith kebila lemroudj sur un linière de 425 ml	Sarl Entreprise De realisation Travaux Bâtiment T C E kechaoui N° FISCAL 002116104959429	8 211 952,00	8 211 952,00	42/55	60 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 03 : Aménagement et Réparation des routes des quartiers imekhloufene , ancien mosquée aouled bouhaddou , akhnak à assamar et haboune à aouled ali ben athmane sur un linière de 450 ml	Bentabet Youcef Entreprise De Travaux Construction Dans Ses Différents Etapes N° FISCAL 188190700031147	4 426 652,44	4 426 652,44	37/50	90 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 04 : Aménagement et Réparation des routes des quartiers groupe himena , tamalaht , thargua , ihemachene et tizi naith salah à aouled ali ben athmane sur un linière de 630 ml	ZABAR DJAMEL E.T.P.B.H .TCE N° FISCAL : 197019140011642	4 904 260,05	4 904 460,05	50/50	90 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 10 : Revêtement de la route quartier lemchata première tranche sur un linière de 250 ml	ZABAR DJAMEL E.T.P.B.H .TCE N° FISCAL : 197019140011642	2 961 148,40	2 961 148,40	42/55	60 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 16 : Réparation et Revêtement de la route quartiers aith guermine à aouled ali ben athmane sur un linière de 180 ml	CHAABI Sofiane Entreprise De Travaux Publics & hydraulique N° FISCAL : 18019430018518700000	2 892 295,00	2 892 295,00	37/55	60 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 18 : Aménagement et Réparation des routes : la mosquée , group amekrane , akham nesaid et el khathir , groupe berkane , group bouabizi , ighil issaleh et group abiza à tazouguert sur un linière de 600 ml	infructueuse					

Conformément aux dispositions de la loi n 23/12 du 05/08/2023 qui fixant les règles générales relatives aux marches publics et l'article 82 décret présidentiel №15- 247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les soumissionnaires intéressés de cet avis d'attribution provisoire du marché; sont invités pour se rapprocher à notre service, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis . Tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, contestant ce choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission des recours du service contractant, dans un délai de dix (10) jours ; à compter de la première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public "BOMOP", ou les quotidiens nationaux et électroniques .

Le Jeune Indépendant du 13/09/2026 / ANEP 2616030087

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAILIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAILIQUE
DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
NIF : 4110 060000 46013

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public. Et Conformément aux articles 46 et 56 de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics , il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec Exigence de capacité minimales **N° 10/DHW - AT/ 2026** publié sur les quotidients nationaux en langue arabe «الخبر» en date du **20/07/2026** et en langue étrangere «Le Jeunne Indépendant» en date du **20/07/2026** portant sur :

Intitule de l'opération : ETUDE POUR LE RENFORCEMENT EN ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA DAIRA D'AIN ARBAA A PARTIR DE LA BASSE TAFNA Y COMPRIS REALISATION D'OUVRAGES EN GENIE CIVIL WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

Projet:
ETUDE POUR LE RENFORCEMENT EN ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA ZONE INDUSTRIELLE A PARTIR DE LA CONDUITE 1600

Qu'a l'issue de l'évaluation et jugement des offres, le marché est attribués provisoirement Au BET suivant :

N°	Désignation du projet	BET	Note Tech	Montant Initial DA en TTC	Montant corrigé DA	Délai	Obs
01	ETUDE POUR LE RENFORCEMENT EN ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA ZONE INDUSTRIELLE A PARTIR DE LA CONDUITE 1600	GROUPEMENT MOMENTANES DES BETS : (SPA EPE URBAT (Tlemcen)-SARL BET D'INGENIERIE BOUROUBA (Alger)	*95,00*	9 758 000,00 DA	/	*06 mois*	l'offre unique préqualifiée techniquement
			NIF SPA EPE URBAT (Tlemcen) : 099 913 026 227 464 NIF SARL BET D'INGENIERIE BOUROUBA (Alger) : 000 516 097 192 861				

Le choix de cette BET est justifié par :
La pondération des offres sur la base du délai d'execution,des moyens matériels et humains et mémoire technique.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures,offres technique et financière sont invités a se rapprocher de mes services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché. (Conformément à l'article 82 alinéa 4 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya (Conformément à l'article 82 alinéa 3 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, et conformément à l'article 56 de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le Jeune Indépendant du 13/09/2026 / ANEP 2631013298

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DU LOGEMENT DE LA WILAYA D'EL BAYADH
(NIF : 001332019001654)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPCITES MINIMALES N°01/2026

La direction du logement d'El bayadh lance un avis d'appel d'offre national avec exigence des capcites minimales est lancé pour la réalisation des travaux de : **Réhabilitation du parc immobilier de la commune chef lieu de la wilaya d'EL-BAYADH // travaux de peinture des façades en deux lots.**

- **Lot N°1: L'axe route d'aflou depuis le round point El-guziane au round point El wiame (salle des actes des marriage)**
- **Lot N°2: L'axe Sid El hadj Bahous depuis le round point Ben Adjila à :**
 - **Intersection avec le boulevard cnep entre le lycée Mohamed Belkhair et le stade Zakaria el Majdoub**
 - **Round point devant le centre culturel Baki Tahar et école en-Nadjah**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

1- Les capacités professionnelle : Seules les entreprises Qualifiées à la catégorie **01 ou 02** dont l'activité principale est bâtiment et avoir le code d'activité commerciale: **109201** ou **109204** sont autorisés à soumissionner.

2-Les capacités techniques :
Références professionnelles : Les entreprises ayant déjà réalisé, durant les 10 dernières années, un projet catégorie « A » ou plus (Références professionnelles dûment justifiées par des attestations de bonne exécution délivrée par les maitres d'ouvrages publics).

3-Les capacités financières : les bilans des trois dernières années: moyenne des chiffres d'affaires de ces années supérieures ou égale 4.000.000.00 DA (les bilans doivent être visés par les services des impôts).

DOSSIER DE CANDIDATURE :
1 -**dossier candidat** **2-Offre Technique** **3-Offre Financière** (voir le cahier des charges ARTICLE 06).

NB :

- L'évaluation des offres financières ne concerne que ceux dont l'offre technique ayant 25/50 points ou plus.
- Le marché sera attribuer au soumissionnaire qualifiée techniquement et dont l'offre financière est la moins disant
- le soumissionnaire peut soumissionner pour un lot ou plusieurs lots mais ne peut prétendre Qu'un seul lot dans le même avis d'appel d'offre peu L'évaluation des offres se fait lot par lot.
- Le soumissionnaire ayant proposé un délai supérieur deux (02) mois Pour Chaque lot sera rejeté de l'analyse technique..

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges dès la première parution de l'avis dans le BOMOP , les journaux quotidiens et electroniques au prés de direction du logement de la wilaya d'El bayadh à l'adresse suivante:

« **l'ancien siège d'OPGI près de la mosolé de Sid El Hadj Bahous à El bayadh** »

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « **à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres n° L'objet de l'appel d'offres ».**

Ces documents doivent etre déposés à la direction du logement de la wilaya d'EL BAYADH à l'adresse précité en haut.

Celle-ci doit parvenir au service contractant à la date et l'heure limite de dépôt des offres. Si l'enveloppe extérieure n'est pas cachetée et marquée comme indiqué ci-dessus le service contractant ne sera en aucun cas responsable lorsque l'offre est égarée ou qu'elle est ouverte prématurément. Toute offre reçue par le service contractant après expiration de la durée de préparation des offres, sera écartée et/ou renvoyée au soumissionnaire sans que les enveloppes intérieures ne soient ouverte.

- La durée de préparation des offres est fixée à : 15 jours, à partir de la première parution de l'avis dans le BOMOP, les journaux quotidiens et electroniques.
- Date de dépôt des offres est fixée le jour correspondant au dernier jour de la préparation des offres avant 14 :10 Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des dossiers de candidature, des offres techniques et financières sera faite par la commission d'ouverture et évaluation des offres en séance publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires le meme jour de dépôt des offre à 14 :15 au niveau de siège de la Direction du logement.
- Les entreprises soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 mois et 15 jours à compter de la date de dépot des offres.

Le Jeune Indépendant du 13/09/2026 / ANEP 2631013309



Boulaya, des débuts prometteurs !

ENTRÉ en seconde période face à la JS El-Biar, Farid Boulaya n'a pas tardé à montrer pourquoi son arrivée à l'USM Alger avait suscité autant d'attentes. Pour sa première apparition avec sa nouvelle équipe, le milieu de terrain offensif a laissé une impression particulièrement positive, affichant d'emblée quelques-unes de ses qualités qui ont marqué son passage à l'étranger, notamment du côté du FC Metz. En dépit d'un temps de jeu encore limité, Boulaya a apporté davantage de créativité au jeu offensif des Rouge et Noir. Sa qualité de passe, sa touche technique et surtout sa vision du jeu lui ont permis de servir ses partenaires à plusieurs reprises dans de bonnes positions. Ses offrandes n'ont certes pas été concrétisées par des buts, mais elles ont suffi à mettre en évidence le potentiel du joueur et sa capacité à faire la différence dans les derniers mètres. Cette première sortie n'est évidemment qu'un début. Sur le plan physique, Boulaya devra encore travailler afin de retrouver progressivement son meilleur niveau et d'être en mesure d'enchaîner les rencontres avec davantage d'intensité. Mais les premières indications sont encourageantes. Au fil des séances d'entraînement et avec une meilleure connaissance de ses nouveaux partenaires, l'ancien international algérien pourrait rapidement prendre une place importante dans le dispositif de Lamine N'Diaye. Dans les tribunes, les supporters de l'USMA n'ont d'ailleurs pas attendu longtemps pour se prendre à rêver. Ils espèrent voir Boulaya confirmer ces premières promesses et devenir l'un des joueurs capables d'apporter cette touche supplémentaire dans les rencontres importantes. Sa technique et sa faculté à trouver des solutions dans les espaces pourraient constituer de précieux atouts pour une équipe appelée à jouer sur plusieurs fronts. «Le meilleur reste à venir» Après le coup de sifflet final, le joueur s'est brièvement exprimé sur cette victoire. Satisfait de ce premier rendez-vous avec ses nouvelles couleurs, il a affiché sa joie avant de promettre des lendemains encore meilleurs. De quoi nourrir l'espoir des supporters usmistes, qui attendent désormais de voir Boulaya monter progressivement en puissance et confirmer tout le bien entrevu lors de

2eme JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS

Le MCO et le CRB assurent l'essentiel

Deux rencontres étaient au programme ce vendredi pour le compte de la deuxième journée de Ligue 1 Mobilis. Le Mouloudia d'Oran et le CR Belouizdad ont décroché les trois points, mais de manière bien différente.



Au stade Miloud Hadefi, le MCO a remporté le derby de l'Ouest face au CR Témouchent (2-0). a fallu attendre la 26e minute pour assister à la première véritable alerte dans la surface témouchentoise. Sur un centre bien travaillé d'Aoudjane, Moulay s'est élevé plus haut que tout le monde, mais sa tête a manqué de précision et n'a pas trouvé le cadre de Saou. Quelques minutes auparavant, c'était pourtant le CRT qui avait réussi à mettre quelque peu en difficulté l'arrière-garde oranaise.
À l'approche de la pause, les hommes de Chérif El Ouazzani ont progressivement accentué leur pression. Sur un corner de Belkhiter, Moulay a repris le ballon, mais sa tentative a été contrée in extremis par un défenseur du CRT pratiquement sur sa ligne. Dans la foulée, Ghenam a tenté sa chance sur coup franc, obligeant Saou à s'employer pour détourner le cuir en corner. Malgré ces quelques situations, le score restait vierge au terme d'une première période assez fermée.
À la pause, Chérif El Ouazzani Si Tahar a procédé à un premier changement avec l'entrée de Matuti.
À l'heure de jeu, le coach oranais a ensuite décidé de renouveler son secteur offensif en lançant Bourdim et Traoré, dans l'espoir d'apporter davantage de fraîcheur et de percussion. Il a fallu attendre les dix dernières minutes pour voir le Mouloudia prendre enfin les devants. Kerroum, fauché en pleine surface de vérité, a obtenu un penalty qu'il s'est chargé lui-même de transformer avec sang-froid.
Une réalisation qui a libéré les Oranais et fait monter la pression sur le CRT. Le Mouloudia allait finalement porter l'estocade dans le temps additionnel. Bourdim, entré en cours de jeu, a profité d'une nouvelle opportunité pour inscrire le deuxième but oranais et sceller définitivement le sort de ce derby. Un but qui a permis aux Hamraoua de terminer la rencontre avec davantage de sérénité et de lancer idéalement leur saison. De son côté, le CR Belouizdad a souffert avant de venir à bout de son adversaire. Les hommes de Nabil Maâloul ont attendu les dernières minutes pour débloquer la situation. Yousri Bouzok a finalement offert les trois points au Chabab en transformant un penalty. Une soirée particulière pour l'attaquant belouizdadi. Après avoir donné l'avantage à son équipe, Une semaine après un nul au goût amer du côté de Chlef, le CRB devait absolument se relancer à l'heure de recevoir l'ESS. Les Belouizdadis ont rapidement pris les devants en mettant la pression sur la cage d'Oukidja. Cependant, l'absence d'un véritable avant-centre n'a pas aidé non plus puisqu'il a été très difficile de terminer les actions malgré de nombreuses occasions et notamment deux opportunités en or pour Meziane. L'ESS a bien fermé le jeu au cours de ce match et a essayé de procéder en contres et aurait pu inquiéter Chaâl mais la défense belouizdadie a tenu le coup cette fois. C'est en seconde période et plus précisément vers la fin du match que le CRB a réussi à faire bouger les choses après ce pénalty obtenu et après recours à la VAR. Bouzok, qui a fait son entrée en seconde période, transforme la sentence et donne l'avantage à son équipe. Une joie de courte durée pour l'ancien joueur d'Al Raed puisque ce dernier a été expulsé en fin de match directement par l'arbitre de la rencontre, Tayeb Bouderbal.
La deuxième journée se poursuivra samedi avec deux nouvelles affiches. Le MB Rouissat accueillera l'Olympique Akbou, tandis que le CS Constantine recevra l'ASO Chlef.

Les Rouge et Noir lancent leur saison

L'USM ALGER a réalisé sa première victoire de la saison, en s'imposant avant-hier soir face au nouveau promu, la JS El-Biar, par deux buts à zéro au stade du 5-Juillet. Un succès et une prestation convaincante, en attendant de confirmer lors du prochain rendez-vous.
Les joueurs usmistes n'ont laissé aucune chance à leur adversaire lors de la première mi-temps, en la dominant en long et en large. Dès le coup d'envoi, ils ont multiplié leurs assauts et, après plusieurs tentatives, leurs efforts ont été enfin récompensés. En effet, sur un centre de Radouani, Draoui a réussi à débloquer la situation sur une jolie tête (30'). Côté JSEB, pas de



riposte. Et c'est sur ce score d'un but à zéro en faveur de l'USMA que l'arbitre renvoie les 22 acteurs aux vestiaires. Après la pause-citron, les Rouge et Noir ont poursuivi leur pression. Ils n'ont pas tardé à rentrer vite dans le vif du sujet puisque dix minutes seulement après le coup d'envoi de la deuxième mi-temps, Ramdaoui réussit à doubler la mise suite à une bourde défensive des El Biarois.
Après ce but, on a constaté un relâchement terrible des Usmistes qui a failli leur couter très cher, notamment face au retour de l'adversaire, qui était proche de marquer et faire basculer la rencontre. Les coéquipiers de Ramdaoui sont revenus aux assauts et ont failli aggraver la marque à maintes reprises, n'était leur maladresse devant les bois. Rien ne va changer au tableau d'affichage jusqu'au coup de sifflet final. L'USMA lance sa nouvelle saison. Une victoire ô combien importante, au terme d'un match où elle a montré plusieurs signes positifs. Solidité défensive, jeu collectif convaincant et de belles phases de jeu, ce sont les enseignements tirés de la rencontre d'avant-hier soir. Maintenant, les hommes de Lamine N'diaye seront appelés à confirmer lors de leur prochain rendez-vous face à l'Olympique Akbou en déplacement. Ce sera sans doute un test révélateur.

BALLON D'OR

«Il est tout simplement exceptionnel», le vibrant hommage à Maza

À peine sa nomination officialisée parmi les dix prétendants au trophée du Jeune Talent masculin de la saison 2025-2026, Ibrahim Maza a déjà attiré une attention particulière. Le site officiel du Ballon d'Or lui a consacré un long portrait, revenant sur son parcours, ses racines algériennes et les témoignages élogieux qui accompagnent son ascension. Surnommé «Mazadona» en Algérie, Ibrahim Maza n'est désormais plus seulement considéré comme une promesse.



A 20 ans, le milieu offensif du Bayer Leverkusen s'est retrouvé aux côtés de Lamine Yamal, Warren Zaïre-Emery ou encore Pau Cubarsí parmi les candidats au trophée du Jeune Talent masculin. Le site officiel du Ballon d'Or a ainsi choisi de raconter en détail l'histoire du jeune international algérien.

Le portrait revient notamment sur son arrivée à Leverkusen en 2025 et sur sa première saison particulièrement dense, avec 61 apparitions, 7 buts et 7 passes décisives toutes compétitions confondues. Une campagne qui lui a également permis de se distinguer en Ligue des champions, notamment lors de la victoire 2-0 du Bayer sur la pelouse de Manchester City, où Maza avait délivré une passe décisive.

Mais c'est surtout le regard de son ancien entraîneur, Kasper Hjulmand, qui ressort du portrait. Le technicien danois n'a pas hésité à placer Maza très haut dans son estime : «C'est un joueur de très haut niveau. Mais avant tout, c'est une personne exceptionnelle. On peut lui en demander beaucoup et, quand on le fait, sa réponse est toujours : "Merci". Puis il se met au travail et s'investit à fond. Tous les jours. Il apprend très vite. C'est tout simplement un joueur exceptionnel, qui a un brillant avenir devant lui.»

Le Ballon d'Or insiste également sur la discipline acquise par Maza durant sa formation. Dès son adolescence, l'Algérien enchaînait les séances avant et après l'école, une rigueur qui, selon lui, a contribué à forger son caractère. Son choix de représenter l'Algérie est également largement évoqué. Le site rappelle notamment son admiration d'enfance pour Riyad Mahrez et son souvenir du huitième de finale du Mondial 2014 face à l'Allemagne. Quelques années plus tard, Maza a lui-même disputé la Coupe du monde 2026 avec les Fennecs, participant aux quatre rencontres de la sélection. Une expérience qu'il décrit comme inoubliable : «La Coupe du monde est le plus grand tournoi au monde. Le simple fait de pouvoir y participer et de disputer quatre matchs était déjà incroyable. Une expérience comme celle-là, on ne l'oublie jamais.»

Désormais, Maza est officiellement dans la course au trophée du Jeune Talent. Et malgré les projecteurs, le principal intéressé assure garder les pieds sur terre : «Je ne ressens aucune pression. Je suis simplement impatient de disputer les matchs.».

La FAF passe à l'offensive pour Mezian Mesloub !

LA FÉDÉRATION algérienne de football ne veut pas laisser filer l'un des talents les plus précoces du football européen. Alors que son nom a récemment explosé sur la scène continentale, le dossier Mezian Mesloub serait désormais entre les mains des dirigeants algériens. Et une rencontre importante pourrait prochainement peser lourd dans son avenir international. Selon les informations de WinWin, la FAF a pris contact, il y a quelques jours, avec Walid Mesloub, ancien international algérien et père du jeune Meziane Mesloub, afin d'évoquer la possibilité de voir ce dernier porter un jour le maillot des Verts. Les discussions auraient notamment porté sur un éventuel changement de nationalité sportive.

À seulement 16 ans, le jeune joueur du RC Lens attire déjà tous les regards. Son entrée remarquée en Ligue des champions face au Slavia Prague n'est évidemment pas passée inaperçue. Entré en jeu à l'heure de jeu, le jeune talent a participé au spectaculaire renversement de situation de son équipe, avec notamment une contribution décisive sur l'égalisation. Une prestation qui a davantage braqué les projecteurs sur celui qui avait déjà marqué dès sa première apparition avec l'équipe première l'an dernier. Mais son avenir international reste encore ouvert. Né en France d'un père algérien et d'une mère portugaise, Meziane Mesloub représente actuellement le Portugal dans les catégories de jeunes. Il demeure toutefois éligible pour l'Algérie, mais également pour la France. La FAF semble donc vouloir agir rapidement. Toujours selon WinWin, le nouveau sélectionneur national, Brahim Hemdani, aurait programmé une rencontre avec le joueur et sa famille après la prochaine fenêtre internationale. L'objectif serait de lui présenter le nouveau projet sportif de la sélection algérienne et la place qui pourrait lui être réservée à l'avenir. Ce rendez-vous pourrait ainsi constituer un tournant majeur. Après l'émergence de plusieurs jeunes binationaux ces dernières années, l'Algérie espère désormais convaincre une autre pépite de choisir définitivement les couleurs des Verts.

MERCATO

Riyad Mahrez vers l'Amérique du Sud ?

LIBRE depuis son départ d'Al-Ahli, Riyad Mahrez continue d'alimenter les rumeurs. Après l'Europe, l'Asie et l'Afrique, une nouvelle piste mène désormais vers le Brésil.

Riyad Mahrez se retrouve à un tournant inattendu de sa carrière. Libre depuis la résiliation à l'amiable de son contrat avec Al-Ahli, l'ancien capitaine de l'équipe d'Algérie n'a toujours pas choisi sa prochaine destination. Depuis son départ d'Arabie saoudite, son nom a circulé en Europe, en Asie et même en Afrique, sans qu'aucune piste ne se concrétise pour le moment. Désormais, une nouvelle destination est évoquée : le Brésil. Des rumeurs font état d'un intérêt de São Paulo pour le joueur de 35 ans, mais aucune négociation concrète ni offre officielle n'a été confirmée à ce stade. Une hypothèse néanmoins intrigante alors que le championnat brésilien semble attirer de plus en plus de grands noms internationaux en fin de carrière. Le phénomène concerne également les stars africaines. Hakim Ziyech s'est officiellement engagé avec Botafogo, au Brésil, où il a signé un contrat courant



jusqu'à la fin de l'année 2028. Libre après son départ du Wydad Casablanca, le Marocain de 33 ans a été accueilli à Rio de Janeiro avant d'être présenté comme l'un des nouveaux renforts majeurs du club carioca. En attendant de connaître son prochain club, Mahrez pourrait prochainement retrouver l'Algérie dans un tout autre contexte. Selon plusieurs rumeurs, la FAF envisagerait de l'inviter, en compagnie d'Aïssa Mandi, afin de rendre hommage aux deux internationaux fraîchement retraités. Une manière de saluer deux joueurs qui ont marqué toute une génération et participé au sacre historique de la CAN 2019.

LA VALEUR MARCHANDE DE CHIAKHA A PLUS QUE DOUBLÉ !

En pleine réussite avec Rosenborg, Amin Chiakha voit sa cote grimper très rapidement. Ses performances commencent aussi à faire parler à l'approche de la prochaine liste de Brahim Hemdani. La cote d'Amin Chiakha continue de grimper à vitesse grand V. Estimée à 3,5 millions d'euros au début de l'été, la valeur marchande de l'international algérien atteint désormais 8 millions d'euros, soit davantage que n'importe quel attaquant danois de sa tranche d'âge. Une progression spectaculaire quelques semaines après son transfert définitif à Rosenborg, qui avait déboursé environ 5 millions d'euros pour le recruter. Sur le terrain, Chiakha justifie pleinement cette hausse. À seulement 20 ans, l'avant-centre est actuellement meilleur buteur du championnat norvégien avec 11 réalisations en 19 rencontres, auxquelles s'ajoutent quelques passes décisives. Son efficacité et sa régularité en font l'une des révélations de l'Eliteserien cette saison. Cette forme pourrait également lui rouvrir les portes de l'équipe nationale. Brahim Hemdani dévoilera prochainement sa première liste et le nom de Chiakha est sérieusement évoqué pour le rassemblement durant lequel l'Algérie affrontera la Zambie, le Burundi puis le Niger. S'il poursuit sur cette lancée, son avenir pourrait rapidement dépasser le cadre norvégien. Un départ dès l'été prochain vers un championnat comme la Bundesliga ne serait pas à exclure, les clubs allemands étant particulièrement friands de jeunes profils à fort potentiel capables de progresser avant d'être valorisés quelques années plus tard.

L'IA ne marche pas tant que ça sur LinkedIn, et c'est son CEO qui le dit



LinkedIn a, comme beaucoup, très vite essayé de proposer des outils IA à ses utilisateurs. Mais contrairement à d'autres plateformes, ils ne sont pas pour le moment pas très populaires.

Avoir sur sa plateforme des outils IA est devenu presque une obligation en 2025 pour la plupart des grands réseaux… et LinkedIN n'échappe pas à la règle. Le spécialiste du réseautage professionnel propose ainsi aux internautes certaines nouvelles fonctionnalités alimentées par l'intelligence artificielle. Des fonctionnalités qui sont encore assez boudées, si l'on en croit le patron de la plateforme !

Les utilisateurs de LinkedIn hésitent à faire usage de l'IA

Le patron de LinkedIn, Ryan Roslanky vient de se livrer, durant une interview menée avec le journal Bloomberg. Et l'on y apprend certaines choses intéressantes, comme le fait que l'option IA mise en place par la plateforme afin d'aider à écrire des messages n'est à cette heure pas très courue.

Et ce, pour une raison de crédibilité. « Souvent, lorsque quelque chose semble avoir été produit par l'IA de manière très évidente sur la plateforme, le reste de la communauté vous interpelle. Si vous êtes critiqué sur X ou TikTok, c'est une chose. Mais lorsque vous êtes critiqué sur LinkedIn, cela a un impact réel sur votre capacité à créer des opportunités économiques pour vous-même » explique-t-il.

LinkedIn utilise l'intelligence artificielle pour améliorer la sécurité

« Les gens observent la communauté et s'ils utilisent des outils d'IA, ils reviennent en arrière et s'assurent qu'il y a une touche humaine et authentique en plus » ajoute-t-il. Par ailleurs, si LinkedIn veut pouvoir proposer de l'intelligence artificielle, la plateforme en fait elle-même usage pour mieux détecter les faux profils qui pourraient être créés.

« Nous utilisons évidemment l'IA pour essayer de détecter les faux profils lorsqu'ils sont créés - et il y a beaucoup de traits évidents dans un faux profil » résume Ryan Roslanky dans le même entretien.

Firefox se bonifie doucement dans sa nouvelle version

MOZILLA est en train de déployer la mise à jour de Firefox en version 140. Cette dernière apporte quelques nouveautés.

Rien de révolutionnaire dans Firefox 140. Cette nouvelle mouture propose quelques ajustements concrets pour optimiser la navigation. Il s'agit surtout de fournir de déployer plusieurs nouveautés au sein de la version à support étendu.

Quelques ajustements bienvenus

L'une des nouveautés les plus marquantes récemment introduites au sein de Firefox concerne certainement l'option d'affichage les onglets à la verticale. Les développeurs apportent ici un peu de souplesse avec la possibilité de redimensionner la section des onglets épinglés, que ce soit en mode réduit (icônes) ou étendu

Autre nouveauté, l'internaute peur désormais de libérer manuellement de la mémoire occupée par les onglets inactifs. La gestion automatique n'est pas toujours optimale, pour cette raison, une nouvelle option apparaît dans le menu contextuel des onglets. la page ainsi déchargée ne consomme plus de ressources jusqu'à ce qu'elle soit de nouveau sélectionnée. Firefox 140 simplifie l'ajout de moteurs de recherche personnalisés. Un clic droit dans un champ de recherche compatible permet désormais d'ajouter le moteur au navigateur, avec la possibilité de lui assigner un mot-clé pour un accès rapide via la barre d'adresse. Ce moteur pourra ensuite être configuré par défaut au sein des paramètres.

Windows 11 : bientôt plus de contrôle sur l'affichage des indicateurs système

MICROSOFT teste une nouvelle option permettant de modifier l'emplacement des indicateurs système comme le volume ou la luminosité. Une amélioration attendue de longue date.

Jusqu'à présent, lorsque vous cliquiez sur les icônes de réglage dans la zone de notification ou que vous utilisiez les touches dédiées du clavier, les indicateurs système de Windows 11 s'affichaient automatiquement en bas au centre de l'écran, sans possibilité de les déplacer.

Une contrainte d'interface régulièrement critiquée, notamment lorsque ces éléments venaient masquer du contenu affiché à cet endroit précis.

Mais hauts les cœurs ! Microsoft s'apprête enfin à corriger le tir avec une option permettant de repositionner ces encadrés dans des zones moins intrusives de l'écran.



Des notifications moins visibles, mieux intégrées à l'interface

Si vous avez téléchargé les builds 26200.5661 (KB5060838, canal Dev) ou 26120.4452 (KB5060836, canal Beta), vous devriez enfin pouvoir déplacer ces indicateurs en haut à gauche ou en haut au centre de l'écran. Le réglage se trouve dans les paramètres, sous Système > Notifications > Position de la fenêtre contextuelle.

À noter que Windows 11 ne permet pas de positionner ces éléments dans le coin supérieur droit, probablement pour éviter toute interférence avec les boutons de gestion des fenêtres (réduire, agrandir, fermer).

Ce changement concerne les indicateurs système temporaires qui s'affichent à l'écran lors d'une interaction matérielle ou logicielle – modification du volume, réglage de la luminosité, activation du mode avion, etc. – et vient répondre à des retours récurrents sur leur emplacement jugé peu ergonomique.

Tout vient donc à point à qui sait attendre. Un jour, peut-être aurons-nous aussi le droit de repositionner la barre des tâches en haut de l'interface… ou même, soyons fous, à gauche ou à droite de l'écran.

En attendant, ces builds en test apportent également une nouvelle page d'accueil pour Recall, des options de personnalisation supplémentaires dans le menu Démarrer, et la reprise progressive des actions IA dans l'Explorateur de fichiers.

Windows 11 de Microsoft redéfinit l'expérience utilisateur avec une interface repensée, des widgets personnalisables et une intégration renforcée de Microsoft Teams. Chaque innovation vise à optimiser et enrichir l'utilisation quotidienne de votre appareil. Que vous soyez professionnel, créateur ou utilisateur lambda, Windows 11 répond à vos besoins en alliant efficacité et plaisir d'utilisation.

HP lance WXP : une approche innovante de la gestion IT en entreprise



Fort d'innovation depuis sa création, HP a franchi une nouvelle étape le 2 juin dernier en lançant Workforce Experience Platform, ou WXP. Cette solution innovante vise à transformer profondément les services informatiques des entreprises, dans un contexte où le travail hybride devient une norme, mais aussi une difficulté complexe à gérer. Loin d'être un simple outil de supervision, WXP s'impose comme une plateforme intégrée, proactive et centrée sur l'humain, couvrant l'ensemble du parc informatique, du poste de travail individuel aux équipements collectifs. Voici tout ce qu'il faut savoir.

On doit tous composer avec l'intelligence artificielle : ici, HP a fait le choix de s'en servir pour l'analyse prédictive : Workforce Experience Platform permet non seulement de suivre l'état des appareils et de réduire les dysfonctionnements, mais aussi d'optimiser la sécurité, d'améliorer l'expérience utilisateur et d'accroître la productivité des collaborateurs. « Aujourd'hui, les employés d'une entreprise utilisent de nombreux outils sans cohérence globale », explique Vincent Thura, Chef de produit Services chez HP. « Avec WXP, nous recentralisons tous les services dans un seul environnement intégré. »

WXP, une solution qui permet d'anticiper les problèmes informatiques

De nos jours, les environnements IT n'ont jamais été aussi complexe. « Le monde est hybride, fragmenté. Notre mission est d'aider les DSI à orchestrer cet écosystème, quel qu'il soit », explique Vincent Thura. Grâce à des algorithmes performants et la collecte de données via des agents intelligents, WXP peut repérer des signes précurseurs d'incidents – comme une batterie en fin de vie, un logiciel obsolète ou des crashs récurrents – et intervenir sans attendre qu'un utilisateur lève la main. Cette capacité à traiter les problèmes en amont décharge les équipes IT, souvent sursollicitées lorsque les employés tardent à signaler les dysfonctionnements.

« En croisant toutes ces sources, on permet aux administrateurs d'anticiper les problèmes, plutôt que d'y réagir a posteriori. Cette démarche change profondément la perception des employées sur un service IT. Ils se disent : "Tiens, mon service IT est capable d'identifier un problème et de venir m'aider, avant même que je ne l'ai signalé." » Résultat : un système plus fluide, une productivité renforcée et une meilleure perception du service informatique en interne.

Une solution tournée vers l'efficience et la durabilité

WXP a d'ailleurs d'autres atouts dans sa manche. Par exemple, la solution de HP facilite le suivi énergétique des équipements et favorise l'usage de matériel reconditionné. Elle fonctionne aussi en synergie avec d'autres services HP, tels que MDS (Managed Device Services) ou MPS (Managed Print Services), pour offrir une expérience cohérente et personnalisée.

Bien que sa fonction soit complexe - celle d'unifier toutes les solutions d'un environnement IP, même quand elles viennent d'autres marques que HP - le déploiement de WXP reste finalement très simple et repose sur un accompagnemen

t sur mesure : HP intervient à toutes les étapes, de la mise en œuvre technique à la gestion du changement. « Notre approche repose avant tout sur l'écoute du client. Chaque projet démarre par une compréhension claire de sa situation : où en est-il, quelles sont ses priorités, quels sont ses freins, ses inquiétudes ? Il ne s'agit pas simplement de démontrer les qualités techniques d'un produit, mais d'apporter une réponse concrète à des problématiques réelles, » détaille Vincent.

Sécurité, conformité et évolutivité

WXP accorde également une importance capitale à la sécurité. Toutes les données sont hébergées en Europe, via AWS en Allemagne, garantissant leur conformité avec les standards réglementaires en vigueur. Déjà doté d'une feuille de route jusqu'en 2026, HP prévoit d'élargir les capacités de WXP à de nouveaux périphériques utilisés au quotidien, comme les stations d'accueil ou les écrans. « Nous continuons d'enrichir la plateforme via des acquisitions stratégiques de technologies et brevets pertinents. Par exemple, nous réintégrons une solution de cybersécurité innovante qui permet, même sur des PC éteints ou déconnectés d'Internet, de localiser, bloquer ou effacer des appareils à distance — une fonctionnalité unique sous Windows. »

L'ensemble est déjà disponible en français et les entreprises qui souhaitent tester WXP sont accompagnées d'un interlocuteur HP.

Workforce Experience Platform représente bien plus qu'un simple outil de gestion : c'est une vision renouvelée et centrée sur l'utilisateur, permettant aux entreprises de tester la solution avant d'envisager un déploiement complet. Une nouvelle ère pour les services IT, proactive, intégrée et résolument tournée vers l'avenir.

Adobe déploie deux agents d'IA pour transformer le support client et l'analyse marketing

ADOBE renforce son offre d'intelligence artificielle avec le lancement de deux agents : Product Support Agent et Data Insight Agent. Ils sont conçus pour automatiser le support technique et simplifier l'analyse marketing. Adobe a annoncé le lancement de « Product Support Agent », un agent d'intelligence artificielle destiné à améliorer l'efficacité opérationnelle des équipes marketing et expérience client (CX). Basé sur la technologie Adobe Experience Platform Agent Orchestrator, cet outil permet d'automatiser les tâches répétitives liées au dépannage et de gérer des cas complexes.Il vise ainsi à libérer les équipes des opérations courantes pour leur permettre de se concentrer sur des activités plus stratégiques.

Adobe Photoshop intègre son premier agent IA

Un agent capable de résoudre les problèmes en temps réel

Product Support Agent peut intervenir en temps réel pour résoudre un large éventail d'incidents, notamment des erreurs système, des dysfonctionnements de flux de travail ou encore des problèmes de configuration. Il fournit des recommandations issues de la documentation officielle afin de permettre aux utilisateurs de résoudre eux-mêmes leurs difficultés sans passer par une assistance humaine. L'agent collecte également les informations de session, les journaux et les méta-



données nécessaires pour créer des demandes d'assistance contextualisées. Il permet en outre de suivre l'évolution de ces demandes en temps réel, sans devoir se connecter à un portail spécifique.

Jusqu'à 1974, il était illégal pour les laids et les handicapés d'apparaître en public dans plusieurs villes américaines !



DEPUIS la fin des années 1860 jusqu'aux années 1970, plusieurs villes américaines ont adopté une loi appelée ugly law qui interdit les personnes handicapées et moches d'apparaître en public. Le but de cette loi était apparemment de préserver la qualité de vie de la communauté.
La première apparition de cette loi était à San Francisco, en Californie, en 1867. Ça s'est ensuite propagé dans plusieurs villes. Chicago a été la dernière ville à abroger cette loi en 1974.

Le phénomène des traînées blanches laissées par les avions dans le ciel ?



ON CONSTATE parfois des traces dans le ciel laissées par les avions lorsqu'ils sont en plein vol, ces traces sont sous forme d'une traînée blanche, cette traînée est en effet constituée de cristaux de glace microscopiques créés par la condensation de la vapeur d'eau produite lors de la combustion du kérosène. Cette vapeur d'eau se transforme très rapidement en cristaux à cause de la température de l'atmosphère. La durée de ces traînées varie en fonction de l'ensoleillement et du taux d'humidité dans l'atmosphère. Si l'air est sec et ensoleillé, les cristaux vont s'évaporer rapidement mais si l'air est humide et qu'il fait froid, les cristaux vont rester sous cette forme pendant plusieurs dizaines de minute avant de redevenir de la vapeur.
Alors si vous constatez une traînée blanche persistante derrière un avion, un conseil, rentrez vite votre linge .

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Etats-Unis : Boeing va enfin pouvoir intensifier la production de son 737 MAX



BOUFFÉE D'OXYGÈNE
Le régulateur de l'aviation américain autorise Boeing à augmenter la production de son 737 MAX, signe d'un regain de confiance envers le constructeur après des années de crise et de surveillance.



Enfin un signal positif pour Boeing. L'Agence fédérale américaine de l'aviation (FAA) a autorisé vendredi le constructeur à augmenter le rythme de production de son avion phare, le 737 MAX. Cette décision marque un tournant après plusieurs années de surveillance renforcée et de contraintes industrielles.
Selon une source proche du dossier, Boeing pourra désormais assembler jusqu'à 42 appareils par mois, contre 38 précédemment. La FAA précise que cette hausse, qualifiée de « légère », fait suite à des examens approfondis des chaînes de production. « Les inspecteurs de sécurité de la FAA ont procédé à des examens approfondis des chaînes de production de Boeing afin de s'assurer que cette légère augmentation du rythme de production se fera en toute sécurité », a déclaré le régulateur, soulignant que « notre surveillance directe des processus de production de Boeing […] n'a pas changé ».

Un tournant pour un programme sous tension

L'agence a également assuré que son personnel de sécurité reste mobilisé malgré la paralysie budgétaire qui affecte les Etats-Unis depuis début octobre. Cette annonce vient lever une limite fixée en janvier 2024, après l'incident survenu à bord d'un vol d'Alaska Airlines, lorsqu'une porte s'était détachée d'un 737 MAX 9. Cette autorisation représente une bouffée d'air pour Boeing, qui peine à redresser ses comptes après six années de pertes consécutives. Le 737 MAX reste au cœur de sa stratégie commerciale, ses résultats financiers dépendant largement du volume de livraisons.
Depuis les catastrophes aériennes de 2018 et 2019 impliquant des 737 MAX 8 – qui avaient fait 346 victimes –, la FAA a profondément revu ses procédures de certification. L'agence, critiquée à l'époque pour sa proximité avec Boeing, maintient désormais une surveillance accrue sur les lignes d'assemblage du constructeur.

Sécurité et discipline de production

Face à cette reprise de cadence, Boeing assure vouloir avancer prudemment. Un porte-parole a déclaré que l'entreprise travaillerait avec ses fournisseurs « pour augmenter la production de manière disciplinée », tout en précisant que la priorité restera « la sécurité et la qualité ». Depuis fin septembre, la FAA a également commencé à rendre à Boeing une partie de son autonomie, en l'autorisant à certifier elle-même certains 737 MAX, une première depuis 2019. Cette décision, bien que limitée, montre que le régulateur reconnaît les progrès réalisés par le constructeur américain. Pour Boeing, elle marque une étape clé vers un retour à la normale après des années de turbulences industrielles et réglementaires.

Etats-Unis : Jugé pour avoir mal utilisé l'IA dans ses plaidoiries, un avocat récidive… pour sa propre défense

LA COUR suprême américaine a sanctionné un avocat de New York qui utilisait l'intelligence artificielle dans ses dossiers sans vérifier la véracité des informations. Un avocat de New York (Etats-Unis) vient d'être sanctionné par la cour suprême américaine à cause de l'intelligence artificielle. À plusieurs reprises, il a utilisé l'IA pour rédiger de fausses citations juridiques qu'il utilisait dans ses dossiers, rapporte 404Média. Cette affaire a débuté par un banal conflit familial concernant un prêt impayé. Micheal Fourte, avocat de la défense, avait surpris le plaignant et ses avocats en utilisant « des citations inexactes dans le mémoire d'opposition des défendeurs, qui semblaient avoir été "hallucinées" par un outil d'IA », comme l'explique le juge de la cour suprême. Ce dernier précise également que l'avocat avait également utilisé de fausses références à des affaires déjà jugées.

"La course-poursuite la plus lente de tous les temps": il tente de fuir la police avec quatre pneus crevés

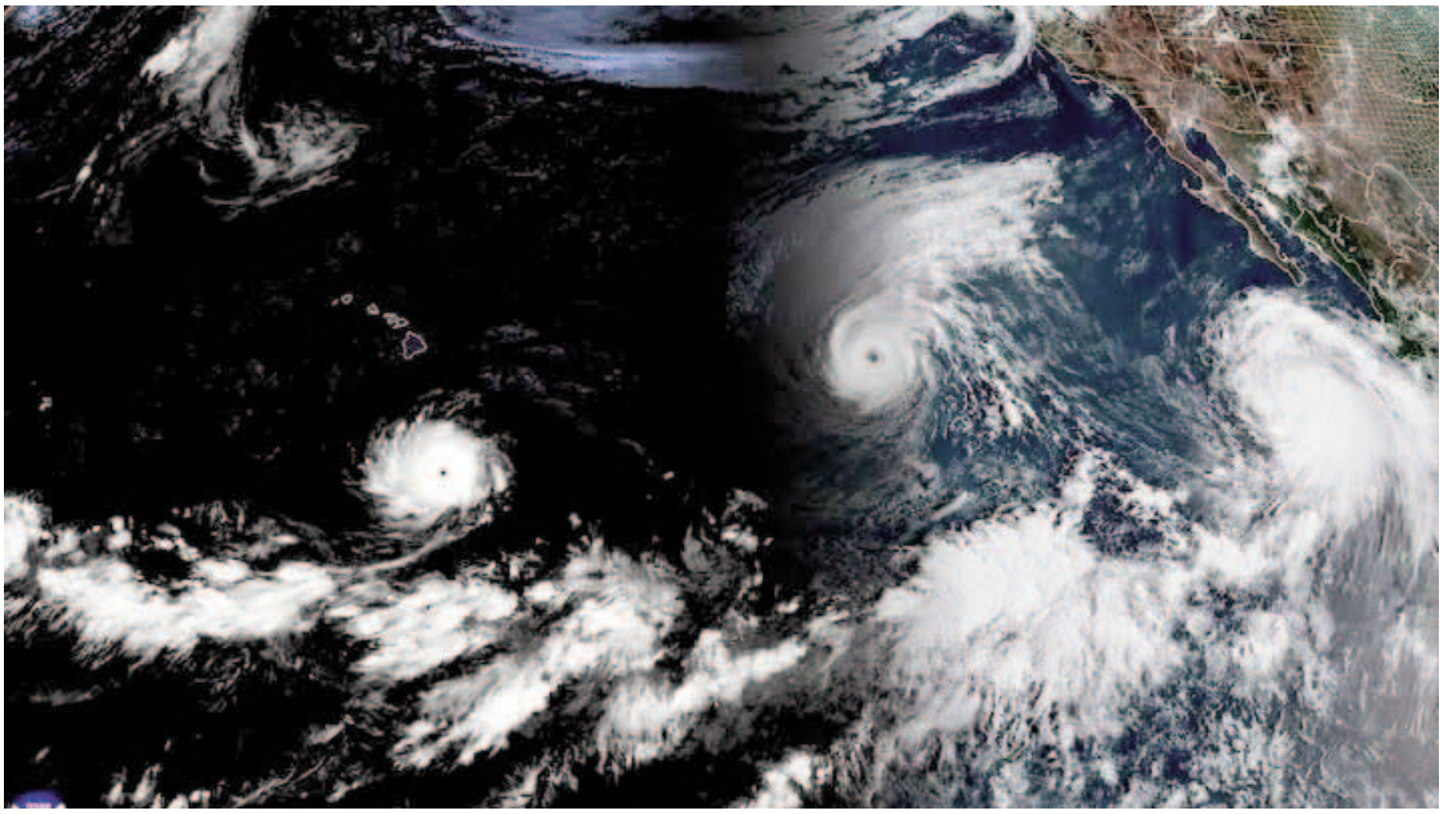
Le criminel Euton Rook, 42 ans, fait le buzz avec sa tentative d'évasion ratée. En tentant de fuir la police, il a atteint une vitesse de seulement 8 à 16 km/h dans une voiture aux pneus crevés.

Le conducteur, Euton Rook, voleur à l'étalage multirécidiviste, avait été repéré à Swarkestone, dans le Derbyshire, alors qu'il tentait d'échapper aux policiers avant qu'une herse de la police ne fasse éclater les quatre pneus de sa voiture.
Mais Rook a continué à traverser le village dans ce que la police a appelé "l'une des poursuites les plus lentes jamais vues dans le Derbyshire", avant d'être finalement arrêté.
La police a ajouté que Rook avait fini par percuter une barrière, entrant en collision avec une voiture de police et blessant l'officier qui conduisait.



Trois cyclones se suivent dans le Pacifique, dopés par un El Niño historique

Deux ouragans particulièrement puissants et une troisième tempête se succèdent actuellement dans le Pacifique, un enchaînement qui intrigue - et inquiète - les scientifiques. Derrière cette situation spectaculaire se profile un phénomène climatique dont l'intensité pourrait battre tous les records...



Deux puissants ouragans, et une tempête tropicale qui se renforce, ont traversé mercredi l'océan Pacifique, dont les eaux sont réchauffées par un épisode d'El Niño d'une intensité historique. L'ouragan Lowell est passé ce 2 septembre en catégorie 5, la plus élevée, alors qu'il se déplace vers l'ouest, suivi par l'ouragan Karina (catégorie 4). Tous deux devraient passer loin des côtes d'Hawaï, selon le Centre national américain des ouragans (NHC).

Trois cyclones qui se suivent dans un Pacifique surchauffé

"Les houles générées par Lowell se propagent vers le nord et toucheront certaines parties des îles hawaïennes au cours des prochains jours", a toutefois déclaré le NHC, ce qui pourrait entraîner des conditions dangereuses près des côtes. Hawaï se remet encore du passage, mi-août, de l'ouragan Lala, qui a provoqué des inondations.

Lowell et Karina sont suivis par la tempête tropicale Marie, actuellement située à quelques centaines de kilomètres des côtes mexicaines et qui "devrait devenir un ouragan plus tard dans la journée", selon le NHC. "Le réchauffement lié à El Niño crée les conditions propices à ces tempêtes, qui sont alimentées en grande partie par des eaux chaudes", estime auprès de l'AFP Julia Cole, climatologue à l'université du Michigan. Un enchaînement de trois tempêtes "est assurément rare à observer", ajoute-t-elle.

Une succession similaire de quatre cyclones s'était produite en 2015, autre année marquée par un El Niño intense. "Le système climatique s'est vraiment réchauffé depuis une vingtaine d'années," appuie Benjamin Kirtman, de l'université de Miami, soulignant que la température des eaux de surface est déjà à des niveaux quasi-record.

El Niño pourrait battre un record d'intensité

Selon l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA), le El Niño de cette année a 69 % de chances de devenir le plus intense jamais enregistré. Il provoque déjà des phénomènes météorologiques extrêmes à travers le monde, alors qu'il ne devrait atteindre son pic que vers novembre.

Phénomène climatique qui se produit tous les deux à sept ans, il survient quand les vents d'est qui retiennent en temps normal les eaux chaudes dans l'ouest du Pacifique faiblissent temporairement, permettant à celles-ci de remonter à la surface et de se déplacer vers l'est.

Lorsque les températures en surface se maintiennent au-dessus de la normale pendant plusieurs mois, cela provoque plus de tempêtes au-dessus de la région, ce qui a des répercussions sur l'ensemble de l'atmosphère terrestre. En conséquence, le climat devient plus chaud et sec dans certains endroits, et plus frais et humide dans d'autres.

Les scientifiques s'accordent à dire que le changement climatique amplifie les effets d'El Niño. Il n'existe en revanche pas de consensus quant à savoir si le changement climatique renforce El Niño en lui-même, même si des preuves en ce sens commencent à émerger.

Le monde se réchauffe trop vite: l'objectif climatique des 1,5 °C est officiellement hors de portée

Le seuil symbolique de 1,5 degré de réchauffement, fixé par l'accord de Paris, sera dépassé dans les prochaines années, confirme le dernier rapport des Nations unies, obligeant dès lors les pays à envisager un scénario bien plus complexe.

Le monde se réchauffe trop vite: l'objectif climatique des 1,5°C est officiellement hors de portée

Le seuil symbolique de 1,5 degré de réchauffement, fixé par l'accord de Paris, sera dépassé dans les prochaines années, confirme le dernier rapport des Nations unies, obligeant dès lors les pays à envisager un scénario bien plus complexe.

"En aucun cas une trajectoire acceptable ou souhaitable"

Le plan esquissé par l'ONU impliquerait



de retirer des quantités colossales de dioxyde de carbone de l'atmosphère, que ce soit en reboisant d'immenses portions du globe ou en misant sur des technologies de captage encore loin de fonctionner à grande échelle. Par ailleurs, le rapport reconnaît lui-même la fragilité de cette option. Il ne s'agit "en aucun cas d'une trajectoire acceptable ou souhaitable", mais juste de "la meilleure option qui reste", est-il précisé. Pour espérer revenir un jour sous la barre de 1,5 degré au cours de ce siècle, le réchauffement devrait culminer "à un maximum de 1,8 degré". Une hypothèse que la plupart des scientifiques jugent déjà peu réaliste. Le chercheur norvégien Glen Peters, du centre CICERO, explique au New York Times que l'idée de faire redescendre les températures peut sembler aussi simple que de "planter un milliard d'arbres" pour absorber le carbone, mais, dans les faits, il faudrait reboiser des territoires plus vastes que certains États américains entiers, avec le risque d'entrer en conflit avec l'agriculture.

Sans compter que la chaleur elle-même pourrait freiner la croissance de ces nouvelles forêts. "Dès qu'on agit à cette échelle, on finit forcément par rencontrer un problème", résume le spécialiste.

"Un appel à l'apathie" ?

Sur la base des politiques climatiques actuellement en vigueur, la planète devrait se réchauffer de 2,6 degrés d'ici la fin du siècle. "Tant que nous ne trouverons pas cette volonté politique, nous continuerons de dépasser chaque objectif que nous nous fixons. C'est bien là le danger", pointe du doigt le climatologue Michael Mann, professeur à l'université de Pennsylvanie. Il rappelle au passage qu'un "changement climatique dangereux et catastrophique est déjà là", en référence à l'effondrement d'un glacier au Népal. L'institut berlinois Climate Analytics se montre, quant à lui, critique envers le rapport des Nations unies, estimant qu'il risque de devenir "un appel à l'apathie", notamment parce qu'il n'évoque pas "assez explicitement" la nécessité d'abandonner les énergies fossiles.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

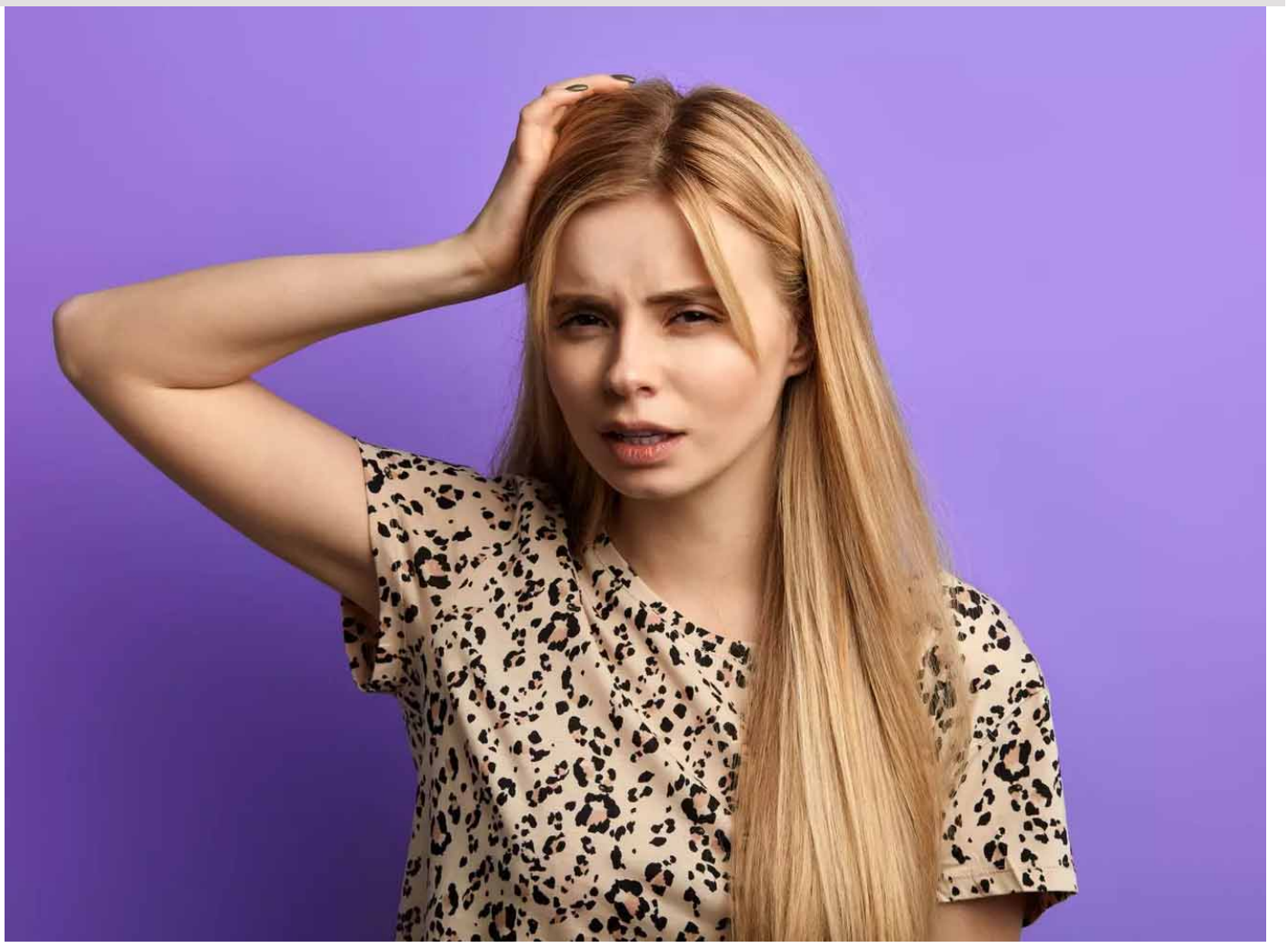
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Amnésie : définition, types, causes, comment la soigner ?

L'amnésie décrit la perte partielle ou globale de la mémoire. Elle peut être temporaire ou définitive. Quelles formes peut-elle prendre ? Comment la détecter ? Existe-t-il des traitements pour retrouver la mémoire ?

QU'EST-CE QU'UNE AMNÉSIE ?
Perte partielle ou totale de la mémoire, l'amnésie peut être de deux types :

amnésie antérograde :
touchant des faits récents
amnésie rétrograde : si la personne atteinte ne se souvient plus de ses acquisitions plus anciennes.
Amnésie antérograde
L'amnésie est dite antérograde lorsque le sujet ne parvient pas à se souvenir d'événements récents et éprouve des difficultés à acquérir de nouvelles connaissances. C'est notamment le cas dans les troubles de stress post-traumatiques.

Amnésie rétrograde et antérograde : c'est quoi, causes
L'amnésie est un trouble neuropsychologique désignant la perte partielle ou totale de la mémoire. Elle peut être rétrograde ou antérograde. Quelles significations ? Quelles causes ? Suite à Alzheimer ? Quels traitement ? Peut-on en guérir ? Le point avec le Dr Hugo Bottemanne, psychiatre.

Amnésie rétrograde
L'amnésie rétrograde désigne le fait de ne plus se souvenir de faits anciens.

Amnésie lacunaire
L'amnésie lacunaire, ou sélective, désigne la perte de mémoire d'un événement précis. Très souvent, elle ne dure que quelques heures.

Amnésie dissociative (ou psychogène)
L'amnésie dissociative, ou psychogène, est une forme d'amnésie rétrograde qui survient généralement à la suite d'un événement traumatisant.

Amnésie partielle
L'amnésie est qualifiée de partielle lorsque la perte de mémoire n'est pas totale. On se souvient de certains souvenirs mais on en occulte d'autres.

Amnésie infantile
L'amnésie infantile désigne le fait de ne pas avoir de souvenirs avant l'âge de 3 ans et très peu jusqu'à l'âge de 6 ans.

Quelles **sont les causes d'une amnésie ?**
L'amnésie peut avoir diverses origines. Elle peut avoir été déclenchée par une pathologie organique (lésion cérébrale, traumatisme crânien, maladie neurologique...) ou fonctionnelle (troubles psychologiques, stress post-traumatique, maladie psychiatrique...).

Quels sont les symptômes d'une amnésie ?
L'amnésie se manifeste par une perte de mémoire qui varie en fonction du type d'amnésie. "Par exemple, si le sujet ne se souvient pas de son enfance, cela fait évoquer une amnésie rétrograde. À l'inverse, dans l'amnésie antérograde, la personne se souvient des événements anciens mais oublie des informations plus récentes ou nouvelles. Le sujet a également tendance à se répéter, à perdre la notion du temps et de l'espace et à peut se retrouver dans un état de confusion", indique le Pr Emmanuelle Duron, neurologue-gériatre à l'hôpital Paul Brousse et chercheuse à l'INSERM au sein de l'unité MOODS.

Tests pour diagnostiquer une amnésie
La perte de mémoire est évaluée grâce à des tests très complets qui permettent également une étude du langage et de l'attention. Ils durent 2 heures.
→ Le Mini-Mental State Examination (MMS) ou Test de Folstein : d'une durée de 15 minutes, ce test permet d'étudier l'orientation, le langage, l'apprentissage, l'attention au calcul, la récupération le calcul, le fait de savoir former une phrase. Ce n'est pas un test de diagnostic mais de dépistage.
→ Le test des 5 mots de Dubois : ce test permet d'évaluer la mémoire épisodique. Il consiste à faire apprendre 5 mots au patient avec un indice en lui faisant remarquer à quelle catégorie sémantique il appartient. "Par exemple, l'aubergine est un légume, on va cacher la liste et lui redemander les 5 mots. S'il en manque, on pourra l'aider en citant la sémantique du mot manquant (légume). Après une tâche interférente, on lui redemandera les mots appris", précise la neuro-gériatre.
→ Le test de Grober et Buschke : il permet de tester la mémoire épisodique verbale. Le test comprend 16 mots appartenant à 16 catégories sémantiques différentes. Le patient doit retrouver les mots après lui avoir donné des indices.
→ Le test de langage DO80 : ce test consiste à montrer 80 images au patient qui doit les dénommer.

"Ces tests doivent s'accompagner d'un examen clinique complet, d'une imagerie cérébrale (IRM) et d'un bilan sanguin complet avec des dosages pouvant indiquer des troubles de la mémoire (par exemple une hypothyroïdie)", ajoute la spécialiste.

Traitements : comment retrouver la mémoire ?
Le traitement va dépendre de la cause de l'amnésie. "Dans certaines pathologies dégénératives telles que la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson, les troubles de la mémoire sont irréversibles, bien qu'il existe des traitements permettant de ralentir leur évolution, explique le Pr Emmanuelle Duron. En revanche, toute maladie pouvant être guérie doit être traitée. Par exemple, s'il s'agit d'une hypothyroïdie, d'une dépression, le traitement de la cause va permettre d'améliorer les symptômes et par conséquent, de retrouver la mémoire."

Tension artérielle : définition, normale, élevée, basse



LA TENSION ARTÉRIELLE (ou pression artérielle) correspond à la force exercée par le sang sur les parois des artères. Qu'est-ce qu'une tension systolique et diastolique ? Quels chiffres quand la tension est normale ? Elevée ? Basse ? Quelles sont les normes selon l'âge ? Homme/femme ? Définition, tableaux des mesures...

Définition : qu'est-ce que la tension artérielle ?
La pression (ou tension) artérielle correspond à la pression exercée par le sang, pompé par le cœur, contre les parois des artères. La pression artérielle est définie comme une force qui permet de faire circuler le sang à travers tous les organes. Elle est déterminée par deux valeurs la pression artérielle systolique, valeur la plus élevée et la pression artérielle diastolique, la moins élevée. Les valeurs de pression artérielle sont indiquées par deux nombres dont l'unité est le millimètre de mercure (mmHg). Pour faire simple :
→ Le chiffre du haut (le plus élevé) est la pression du sang lorsque le cœur se contracte = pression ou tension systolique
→ Le chiffre du bas (le moins élevé) est la pression du sang dans les artères quand le cœur se relâche = pression ou tension diastolique

C'est quoi la tension artérielle systolique ?
La pression artérielle systolique, correspond à la valeur de la pression artérielle au cours de la contraction ventriculaire cardiaque, ou systole. C'est la pression présente dans les vaisseaux au moment où le cœur se contracte. La pression systolique correspond à la valeur la plus haute : par exemple, pour une tension artérielle de 13/8, il s'agit du chiffre 13.

C'est quoi la tension artérielle diastolique ?
La pression artérielle diastolique correspond à la valeur de la pression artérielle au moment de la de la relaxation ventriculaire cardiaque ou diastole. Cette pression est celle qui existe dans les artères entre 2 contractions cardiaques, pendant la phase de relâchement et de remplissage du cœur. La pression diastolique correspond au chiffre le plus bas.
Par exemple, pour une tension artérielle de 13/8, il s'agit du chiffre 8.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN DAIRA DE CHETOUANE COMMUNE DE CHETOUANE

MATRICULE FISCALE : 098513509059311

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITE MINIMALE/2026

Le président de l'assemblée Populaire Communale de Chetouane wilaya de Tlemcen lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacité minimale pour la réalisation des projets dans le domaine hydraulique selon les lots suivant :

Lot 01 : REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A EL HAWCHE MASLI A OUZIDANE
Lot 02 : REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A LJORF LAHMAR CHETOUANE
Lot 03 REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI SAF SAF
Lot 04 : REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI AIN EL DEFLA
Lot 05 : REHABILITATION DU RESEAU D'AEP PRE DE L'ECOLE PRIMAIRE IBN SINA

Les *soumissionnaires intéressés par cette annonce et qui sont qualifiées dans le domaine du* ***YDRAULIQUE*** **activité principale** ***catégori II*** **(02) et plus** peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau Les marchés public au siège de la Commune de Chetouane contre le paiement de la somme de 6.000.00 DA par dossier. les soumissionnaires peuvent participer dans un ou plusieurs lot

Les soumissionnaires a le droit d'obtenir les cinq lots sous condition:

- que les moyens matériel et moyens humains (sauf ingenieur ou technicien) mentionnée dans LOT 01 ne soient pas ceux mentionnés dans LOT 02 dans le cas ou le soumissionaire détient lot N° 01

L'offre se compose selon les articles 43 et 53 de la loi 12/23 du 05/08/2023 et les articles 67 et 78 N°15-247 Du 16/09/2015 du dossier de condidature de l'offre technique et financière

- **dossier de condidature** : contient les documents suivants

Une déclaration de condidature remplie ; cacheté et signée (selon modèle ci-joint)
Une déclaration de probité remplie ; cacheté et signée (selon modèle ci-joint)
– les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacité des condidats des soumissionnaires
. -Capacité professionnelles - Capcité financière - Capacité technique
- **l'offre technique** : contient les documents suivants
- une déclaration à souscrire remplie ; cacheté et signée (selon modèle ci-joint)
- le cahier des charges portant à la dérniére page la mention manuscrite **(lue et accepter)** cacheté et signée – un mémoire technique justificatif remplie ; cacheté et signée

- **l'offre financière** : contient les documents suivants
- la lettre de soumission remplie ; cacheté et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- le détail quantitatif et estimatif remplie ; cacheté et signée par le soumissionnaire - le borderau des prix unitaires remplie ; cacheté et signée par le soumissionnaire

Les trois enveloppes sont placée dans une autre enveloppe anonyme bien fermé ne comporte que la mention :

APPEL D'OFFRES AVEC EXIGENCE DES CAPACITE MINIMALE/2026

Lot 01 : REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A EL HAWCHE MASLI A OUZIDANE
Lot 02 : REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A LJORF LAHMAR CHETOUANE
Lot 03 REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI SAF SAF
Lot 04 : REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI AIN EL DEFLA
Lot 05 : REHABILITATION DU RESEAU D'AEP PRE DE L'ECOLE PRIMAIRE IBN SINA

Ane pas ouvrir saufs par la commission d'ouverture et jugement des plis.

Les offres seront déposées au bureau marché de la commune de chetouane dans une enveloppe

Un délai de dix jours (10 jours) est accordé pour la préparation des offres et leurs dépôt à la commune de CHETOUANE à partir de la date de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux et dans deux journaux electronic ;rée et au BOMOP de 8h30 jusqu'à 13h45 Les soumissionnaires resteront engagés pendant une durée de 90 jours plus la duré de la préparation des offres a partir de la date d'ouverture des plis les soumissionnaires seront inviter a assister opération d'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de la date de dépôt des offres au siège de la commune de CHETOUANE à 14h .

Le Jeune Indépendant **du 13/09/2026 / ANEP 2631013327**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire.
ديوان الترقية و التسيير العقاري ولاية عين تموشنت
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

MISE EN DEMEURE N°02

Entreprise de réalisation	Adresse de l'entreprise	N° du marché approuvé	Projet	Site
ETB TCE DALI Youcef souad ep snoussaoui représentée par sa gérante madame DALI Youcef souad ep snoussaoui	Cité Zouad commune de MANSOURAH WILAYA DE TLEMCEN	N°09/2025 du 24/03/2025	Réalisation Des logements et VRD	40/600 logements publics locatifs localisés à OUALHACA WILAYA de AIN TEMOUCHENT, programme 2024

- ✓ Vu l'ordre du service du commencement d'exécution des travaux enregistré sous le N°17/2025, et notifié par l'entreprise le 24/03/2025 .
- ✓ Vu le marché visé par la commission des marchés publics de l'OPGI de Ain Temouchent le 24/03/2025 sous le N°09/2025.
- ✓ Vu la 1ere mise en demeure paru aux journaux « **Compétition** » le 08/07/2026 et à « الروح الرياضية» le 08/07/2026
- ✓ Vu la non concordance entre le taux d'avancement physique des travaux (**38%**) et le délai contractuel consommé à (**100%**).
- ✓ Vu la cadence des travaux très lent sur le chantier par l'entreprise selon le P.V de visite de chantier en présence de bureau d'étude chargé du suivi du projet représenté par monsieur **"Drissi Abeldjabbar"**, en date du 06/09/2026 .
- ✓ Vu le retard enregistré par l'entreprise suivant le planning signé dans le marché .

L'entreprise **ETB-TCE DALI Youcef souad ep senoussaoui** Représentée Par sa gérant monsieur **DALI Youcef souad ep senoussaoui** est mise en demeure dans un délai ne dépassant pas Dix (10) jours à compter de la date de publication de cette mise en demeure N°02 dans le bulletin officiel (**BOMOP**) ou dans la presse nationale pour :

- **Accélérer le rythme des travaux sur chantier dans les plus brefs délais et prolonger les horaires de travail en double ou en triple équipe (02x08 ou 03x08).**
- **Approvisionner le chantier en matériaux de construction nécessaires.**
- **Renforcer le chantier en moyen humains et matériels.**
- **Respecter strictement le planning de rattrapage établi.**
- **Affecter d'équipes de travail au niveau de chaque bâtiment.**

Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation seront engagées par le maitre d'ouvrage.

Le Jeune Indépendant **du 13/09/2026 / ANEP 2631013330**



HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:31	12:25	15:59	18:40	20:03
CONSTANTINE	04:37	12:29	16:03	18:44	20:06
ALGER	04:52	12:44	16:17	18:58	20:20
OUARGLA	04:49	12:35	16:07	18:47	20:05
CHLEF	04:58	12:51	16:24	19:05	20:27
MOSTAGANEM	05:03	12:55	16:29	19:10	20:31
ORAN	05:07	12:58	16:32	19:13	20:34

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8589 – DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	28°	20°
Oran	28°	21°
Constantine	27°	16°
Ouargla	35°	24°

DRONES CONTRE RIYAD ET MÉDINE

Alger condamne fermement

L'Algérie a fermement condamné l'attaque menée au moyen de drones contre l'Arabie saoudite, qui a ciblé l'oléoduc Est-Ouest dans les régions de Riyad et de Médine, dénonçant une violation flagrante de la souveraineté du Royaume et réaffirmant sa pleine solidarité avec Riyad. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.



Une violation de la souveraineté du Royaume.

Alger a exprimé sa «ferme condamnation et sa profonde réprobation» de cette attaque visant le «Royaume frère» d'Arabie saoudite. L'Algérie considère cette attaque comme «une violation flagrante de la souveraineté du Royaume», ainsi qu'une menace pour sa sécurité et sa stabilité. Elle la qualifie également d'atteinte à ses ressources et à ses infrastructures économiques.

Alger a, dans ce contexte, réaffirmé «la pleine solidarité de l'Algérie avec le Royaume frère d'Arabie saoudite face à cette agression», tout en apportant son soutien aux mesures que Riyad pourrait prendre pour protéger sa sécurité, sa stabilité et l'intégrité de son territoire.

L'Algérie réaffirme son attachement au respect de la souveraineté des États et exprime son soutien à l'Arabie saoudite face à cette attaque visant son territoire et ses infrastructures.

Cette position intervient après que l'Arabie saoudite eut indiqué que des drones lancés depuis l'Irak avaient frappé l'oléoduc Est-Ouest et entraîné sa fermeture, tandis que Bagdad a salué la décision de Riyad de s'abstenir de toute riposte.

Le ministère saoudien des Affaires étrangères a condamné avant-hier soir «le ciblage de l'oléoduc Est-Ouest dans les régions de Riyad et de Médine par plusieurs drones en provenance d'Irak, qui ont fait des blessés et causé des dégâts».

«L'oléoduc a été arrêté par mesure de précaution et les attaques ont fait plusieurs blessés», a déclaré plus tôt un responsable du ministère de l'Énergie à l'agence de presse SPA.

«À la demande du Premier ministre irakien... (Riyad) a choisi de ne pas riposter à ce stade et de soutenir les efforts du gouvernement irakien... pour empêcher les attaques lancées depuis l'Irak contre le Royaume et les pays voisins», a indiqué le ministère des Affaires étrangères.

Il a toutefois souligné que l'Arabie saoudite «se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger sa souveraineté, sa sécurité, ses installations» ainsi que ses habitants.

L'Arabie saoudite a indiqué que les attaques survenues jeudi matin avaient fait plusieurs blessés. L'Irak a salué la décision de l'Arabie saoudite de s'abstenir de toute riposte. Il a condamné toute attaque menaçant la sécurité de l'Arabie saoudite et indiqué que son Premier ministre avait ordonné une enquête visant à identifier les responsables, selon un communiqué de ses forces armées.

Depuis le début des attaques menées par les États-Unis contre l'Iran, Riyad a accru son recours à cet oléoduc, qui relie Abqaiq, près du Golfe, au port de Yanbu, sur la mer Rouge, afin de contourner la fermeture du détroit d'Ormuz par l'Iran.

M. D.

NUMÉRISATION DU SECTEUR DU TOURISME

Meddahi fait le point

LA MINISTRE du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé une réunion de coordination consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement du processus de numérisation du secteur, dans le cadre de la poursuite des efforts visant à améliorer le climat de l'investissement en Algérie.

Mme Meddahi a d'abord souligné les «hautes orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'accélération de la transformation numérique, à la modernisation de la gestion administrative, au rapprochement du service public des citoyens et des investisseurs, ainsi qu'au développement des méthodes de travail administratif et à l'amélioration de la qualité des services touristiques».

Dans ce cadre, la ministre a souligné que la stratégie numérique mise en place par le secteur du tourisme vise à «numériser l'ensemble des démarches et procédures administratives relatives au ministère et aux directions de wilaya, afin de garantir la transparence, de réduire les délais et de faciliter les procédures d'agrément et de classement des différents établissements hôteliers, des agences de tourisme et de voyages, des artisans et des guides touristiques».

Elle a également rappelé les différentes plateformes numériques créées par le ministère, qui ont permis aux opérateurs de «déposer leurs dossiers et de suivre leurs demandes», contribuant ainsi à l'amélioration du climat de l'investissement touristique. Ces plateformes ont également permis aux artisans d'obtenir la carte numérique de l'artisan, de s'inscrire aux sessions de formation et de participer aux manifestations nationales et internationales dédiées à l'artisanat.

Dans ce contexte, la ministre a donné des instructions axées sur «la nécessité d'œuvrer avec efficacité, dans le cadre de la vision tracée pour la généralisation de la numérisation, ainsi que dans un cadre coordonné avec le Haut-Commissariat à la numérisation, notamment en ce qui concerne la réalisation du système géographique du foncier économique, dont la réalisation est supervisée par le Haut-Commissariat, en coordination avec les différents secteurs et organismes concernés». Mme Meddahi a également abordé «le déroulement de l'opération de sélection des candidats au premier concours pour la promotion intelligente du tourisme en Algérie 2026, visant à mettre en évidence le rôle des technologies modernes et de l'intelligence artificielle dans la promotion des destinations touristiques algériennes, ainsi qu'à encourager les start-up, les étudiants chercheurs et les créateurs dans le domaine numérique».

Elle a, par la même occasion, souligné la nécessité «d'améliorer les plateformes de valorisation et de promotion touristique, afin de proposer une carte interactive de la destination Algérie, mettant en lumière la diversité des atouts touristiques et offrant des services d'exploration fiables et modernes pour les visiteurs de l'intérieur et de l'extérieur du pays».

De son côté, la directrice des systèmes d'information et des statistiques a présenté un exposé sur «le processus des projets inscrits dans le domaine de la numérisation, y compris les plateformes de services publics, le suivi de la gestion des activités sectorielles, l'efficacité de la performance administrative, en sus des plateformes et systèmes propres aux établissements et organismes placés sous tutelle».

Elle a, en outre, présenté «la plateforme numérique dédiée au traitement des dossiers de visa de régularisation, ainsi que les services publics fournis par le secteur».

M. B.

RECRUTEMENT DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Les candidats admis appelés à choisir leur établissement

LES CANDIDATS définitivement admis aux concours de recrutement sur titre pour l'accès aux corps de l'enseignement, organisés au titre de l'année 2025, devront effectuer le choix de leurs établissements d'affectation exclusivement via la plateforme numérique dédiée à cette opération. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué.

Selon le département de l'Éducation nationale, cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achèvement des procédures relatives aux concours de recrutement sur titre. Elle tend à assurer la transparence dans le traitement des dossiers et à garantir l'égalité des chances dans la répartition des postes vacants, «sur la base du classement au mérite».

Le calendrier arrêté prévoit que les candidats admis titulaires d'un diplôme de master ou d'ingénieur d'État pour l'enseignement secondaire, ainsi que ceux titulaires d'un diplôme de licence pour l'enseignement moyen et primaire, qui occupent actuellement un emploi ou un poste de travail, devront, au plus tard le 13 septembre, télécharger les documents disponibles dans leurs comptes sur la plateforme numérique. Ces documents doivent être signés et authentifiés par les services de la commune avant d'être téléversés de nouveau via le même compte.

L'opération de choix des établissements scolaires interviendra les 14 et 15 septembre. Les candidats concernés devront sélectionner les établissements dans lesquels ils souhaitent être affectés et les classer selon leurs préférences.

A l'issue du traitement automatique des choix, effectué en fonction du classement au mérite et des postes vacants déclarés par les directions de l'éducation, les intéressés pourront prendre connaissance de leurs affectations le 17 septembre.

La prise de fonction dans les établissements scolaires est, quant à elle, fixée au 20 septembre, date prévue pour la signature des procès-verbaux d'installation.

Le ministère de l'Éducation nationale a appelé l'ensemble des candidats admis à respecter les délais et les différentes étapes fixés sur la plateforme numérique, mettant l'accent sur «l'importance capitale» de cette opération, compte tenu de son lien direct avec la rentrée scolaire 2026-2027.

La tutelle a, dans ce contexte, rappelé aux personnes concernées l'obligation d'assurer personnellement et avec précision le suivi de l'ensemble des procédures afin de les finaliser dans les délais impartis, garantir leurs droits et permettre l'achèvement de leur affectation dans les meilleures conditions.

Khalil Aouir